

A l'occasion de l'Aïd El Adha, le journal l'Express présente au peuple algérien ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 JUN 2024 // N°838 // PRIX 20 DA

PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

LE STOCKAGE STRATÉGIQUE EST SUFFISANT POUR PLUS D'UNE ANNÉE

Le stock stratégique des produits alimentaires de base suffisait pour approvisionner le marché national sur une durée de plus d'une année, a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors d'une visite de travail qu'il a effectuée, mardi dernier, à Laghouat, en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal.

P.2



FUITE DES RÉPONSES DU BAC

UNE DIZAINES DE PERSONNES ARRÊTÉS ET APPRÉHENDÉES

Plus d'une dizaine de personnes ont été appréhendées et sont aujourd'hui sous les verrous depuis le début des examens du Bac qui ont commencé dimanche dernier....

P.4



NOUVEAUTÉ

MEDIASCOPE, LA RUBRIQUE DES CONFRÈRES !

Une nouvelle rubrique hebdomadaire intitulée «Mediascope» est lancée depuis hier par notre journal. Elle traitera exclusivement des affaires du monde de la presse écrite, audio et radio nationale et internationale. Les «infos» contenues dans cette rubrique peuvent nous parvenir de différentes manières : par un communiqué de presse, via une personne témoin d'un événement ou encore à travers les réseaux sociaux.

P.6



CHARFI VEUT UNE GESTION MODERNE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

1 MILLION DE FORMULAIRES RETIRÉS

Un (1) million de formulaires de signature avaient été retirés par 14 candidats souhaitant se présenter aux élections présidentielles prévues le 7 septembre a indiqué, hier, sur les ondes de la chaîne I, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.....

Lire en page 3



RÉUNION AUJOURD'HUI DU CC DU FLN

VERS L'OFFICIALISATION DE L'OPTION DU SOUTIEN !

Le FLN a officiellement annoncé hier, l'organisation de la troisième réunion du Comité central du parti aujourd'hui, au niveau de l'École supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (Ain Benian), non loin du Centre International des Conférences (CIC) initialement annoncée par des responsables du parti...

P.3



REMISE EN CAUSE DE L'ACCORD DE 68 QUI RÉGLEMENTE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

LE RN CIBLE L'ALGÉRIE POUR MOBILISER SON ÉLECTORAT

Le Rassemblement National (RN), parti d'extrême droite français, continue de faire de l'immigration un thème central de sa campagne électorale...

P.2

REMISE EN CAUSE DE L'ACCORD DE 1968 QUI RÉGLEMENTE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Le RN cible l'Algérie pour mobiliser son électorat

Le Rassemblement national (RN), parti d'extrême droite français, continue de faire de l'immigration un thème central de sa campagne électorale...

Après une victoire écrasante aux élections européennes, Jordan Bardella et ses partisans se préparent pour les élections législatives anticipées du 7 juillet, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron. Le porte-parole du RN, Sébastien Chenu, a déclaré, avant-hier, que son

parti, s'il obtient la majorité, proposera d'abroger les accords franco-algériens de 1968. Une annonce qui, bien que non nouvelle, s'inscrit dans la continuité des attaques du RN contre l'immigration, notamment en ciblant l'Algérie et les Algériens de France. Les accords franco-algériens de 1968, signés le 27

décembre 1968, réglementent la circulation, l'emploi et le séjour des ressortissants algériens en France. Ils ont été conçus pour faciliter l'entrée de la main-d'œuvre algérienne en France et améliorer leurs conditions de séjour et de travail.

Ces accords sont depuis longtemps un sujet de débat politique, surtout pour la droite française qui cherche à les aligner sur le droit général des étrangers. Aujourd'hui, les Algériens en France ont pratiquement le même statut que les autres étrangers hors-Union européenne, bien que certaines dispositions spécifiques subsistent. La déclaration de Chenu intervient dans un climat tendu, où l'Algérie est fréquemment utilisée comme un bouc émissaire par le RN pour mobiliser son électorat. Le RN a une longue tradition de discours anti-immigration et anti-algérien, cherchant à renforcer un ressentiment tenace et haineux envers l'Algérie. Cette stratégie électorale vise à exploiter les peurs et les frustrations liées à l'immigration pour gagner des voix. En écho aux propos de Chenu, Éric Ciotti, président du parti Les Républicains (LR), a suggéré sur Twitter que l'Algérie devrait récupérer «tout, que ce soit bon ou mauvais : les criminels, les délinquants, les immigrés illégaux». Cette déclaration a suscité une vive réaction,

notamment de la part de Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France (LR), et des figures de la gauche française, qui ont dénoncé ces propos comme étant haineux et démagogiques. Cependant, malgré ces dénonciations, de tels discours persistent au sein d'une partie de la classe politique française. Historiquement, les accords de 1968 ont été modifiés à plusieurs reprises pour se conformer au droit général des étrangers en France. Initialement, ces accords permettaient à un grand nombre d'Algériens d'entrer en France avec des droits spécifiques en matière de séjour et d'emploi.

Cependant, à partir des années 1980, sous l'influence des politiques européennes et des évolutions législatives en France, les dispositions de ces accords ont été progressivement alignées sur le droit commun. Aujourd'hui, les Algériens jouissent encore de certaines facilités, comme une plus grande liberté d'installation en cas de projet commercial et l'obtention plus rapide de cartes de séjour de longue durée. Cependant, ils sont aussi confrontés à des restrictions spécifiques qui ne s'appliquent pas aux autres étrangers, comme la régularisation des sans-papiers par le travail ou pour motif humanitaire. La déclaration de Chenu et la position de Ciotti reflètent une volonté de certains

politiciens de droite d'attiser le ressentiment contre l'Algérie, en utilisant des discours simplistes et agressifs. Cette stratégie électorale pourrait certes mobiliser une partie de l'électorat, mais elle risque aussi de creuser davantage les divisions au sein de la société française et de détériorer les relations franco-algériennes.

Le RN et ses alliés cherchent à se positionner comme les défenseurs d'une France «menacée» par l'immigration, en particulier celle en provenance d'Algérie. En réalité, cette rhétorique électorale masque souvent des solutions complexes aux défis sociaux et économiques que rencontre la France.

En s'attaquant frontalement à l'Algérie et aux Algériens, le RN et ses partisans ne font que perpétuer un cycle de haine et de division qui nuit à la cohésion nationale et aux relations internationales.

Alors que les élections législatives approchent, il est crucial pour les électeurs de considérer les implications de ces propositions et de réfléchir aux valeurs de tolérance, de respect et de solidarité qui doivent guider une société moderne et inclusive. La politique de la peur et de la division n'a jamais été une solution durable aux défis auxquels nous faisons face.

Oumssia B.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE

Le stockage stratégique est suffisant pour plus d'une année

Le stock stratégique des produits alimentaires de base suffisant pour approvisionner le marché national sur une durée de plus d'une année, a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors d'une visite de travail qu'il a effectuée, mardi dernier, à Laghouat, en compagnie du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Cherfa a précisé que le stock stratégique des produits alimentaires de base, notamment les céréales et les légumineuses, «suffisait pour l'approvisionnement du marché national sur une durée de plus d'une année», précisant que «son secteur a alloué 340 milliards de dinars pour la réalisation de 30 plateformes logistiques, comprenant 350 centres de proximité pour le stockage de plus de 50 millions de tonnes de produits de large consommation afin de répondre aux besoins des citoyens». Évoquant, par là même, le rendement de la campagne moisson-battage de l'année en cours, le ministre a fait état de 80 quintaux de céréales/hectare, affirmant que ce chiffre témoigne du succès de la saison agricole. Outre les 11.000 moissonneuses mobilisées pour cette campagne, Cherfa a indiqué, selon l'APS, que ses services avaient égale-

ment mis à profit des silos d'une capacité globale de 43 millions de céréales. Le ministre a également souligné que l'Etat a réuni toutes les conditions pour l'investissement agricole permettant, ainsi, à l'agriculteur d'obtenir une parcelle de terre cultivable une semaine après le dépôt de sa demande, à condition, a-t-il dit, «qu'il ait la volonté de travailler et de produire». Lors de cette visite, Cherfa a procédé à l'inauguration d'un complexe frigorifique d'une capacité de 10.000 m³, réalisé sur une superficie de 3 hectares dans la zone de Bouchaker, au chef-lieu de wilaya. Ce projet, confié à la Société Entreprises Frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit), a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 700 millions da. Il comprend 10 chambres froides positives, 3 chambres froides négatives et trois pavillons de réception, de distribution et de congélation, selon les explications fournies. La délégation ministérielle a également visité l'exploitation agricole «Atlas Saharien» (investissement privé), qui s'étend sur une superficie d'environ 200 hectares dans la commune d'Aïn Madhi, et comprend plusieurs filières notamment les élevages bovin, équin et camelin en sus de l'aquaculture.

ÄID EL ADHA

Les journées des dimanche, lundi et mardi chômées et payées

Les journées du dimanche 16, lundi 17 et mardi 18 juin, correspondant à la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique hier, un communiqué conjoint du ministère du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

«A l'occasion de la fête de l'Aïd El Adha et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, les journées du dimanche 10, du lundi 11 et du mardi 12 Dhou el Hidja 1445 de l'hégire, correspondant aux 16, 17 et 18 juin 2024, sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des

établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise le communiqué.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», précise la même source.

KIF TRAITÉ EN PROVENANCE DU MAROC

L'armée met en échec des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux

Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité, via les frontières avec le Maroc, ont été mises en échec, et 123 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 5 au 11 juin, a indiqué, hier, un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 5 au 11 juin 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionna-

lisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», indique la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, «trois terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar.

Il s'agit en l'occurrence de Bouhdjer Abdelaziz dit Aymen, Ouled El-Bekey Mohamed Lamine dit Abou Ahmed et Foulani Ibrahim dit Abou Anas. Lesdits terroristes avaient en leur possession 3 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets», ajoute le communiqué. De même, «19 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes à travers le terri-

toire national». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, «des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, 123 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 21 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec la Maroc, alors que 3 667 300 comprimés psychotropes ont été saisis».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP «ont arrêté 169 individus et saisi

26 véhicules, 109 groupes électrogènes, 51 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 13 autres individus ont été interceptés et 8 fusils de chasse, 5 664 litres de carburants, 85 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 21 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, note la même source. Par ailleurs, 452 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, conclut le communiqué.

CHARFI VEUT UNE GESTION MODERNE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Un million de formulaires de souscription des signatures retirés

Un million de formulaires de signature avaient été retirés par 14 candidats souhaitant se présenter aux élections présidentielles prévues le 7 septembre. a indiqué, hier, sur les ondes de la Chaîne I, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi...

Le président de l'ANIE a donné d'autres détails, à titre d'exemple le corps électoral national qui a atteint 24 millions d'électeurs, dont un million d'électeurs issus de la diaspora algérienne. Concernant la révision extraordinaire des listes électorales, Charfi a indiqué que les commissions légalement qualifiées géreront la révision des listes électorales de manière légale et ordonnée. Enfin, il a souligné le droit des candidats aux prochaines élections présidentielles d'accéder aux listes électorales pour les

élections présidentielles après que la Haute Cour constitutionnelle ait annoncé la liste électorale finale. Avant hier, de passage à la télévision nationale, Charfi a annoncé que l'instance qu'il dirige a mis au point un plan de développement stratégique sur deux ans (2022-2024) dont l'objectif est de moderniser la gestion du processus électoral et de le mettre en phase avec l'évolution des nouvelles technologies.

Charfi en a fourni les détails, relevant ainsi que le plan dont il est question va permettre à

l'ANIE de se mettre au diapason des meilleures pratiques de gestion technologique, en tirant avantage de l'outil technique et de la précieuse ressource humaine avec comme finalité l'intégrité et la transparence des échéances électorales.

Avec le recul et l'expérience, l'ANIE peut mesurer l'effet positif de la mise en œuvre des mécanismes qu'elle avait instaurés. Et les acquis déjà engrangés, l'instance aspire à les consolider. Les acquis remontés à travers les échéances électorales «ont renforcé l'intégrité et la transparence du processus électoral», fait observer Mohamed Charfi, mettant en relief l'attachement de l'ANIE à «la numérisation des formulaires de souscription» Voilà ce qu'est la gestion moderne d'un processus électoral, avec l'idée

que cela devrait permettre de «lutter contre les comportements irresponsables». Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections assure que le suivi des formulaires retirés se faisait grâce à «un numéro de série et un code QR».

Dans son intervention, Charfi a par ailleurs évoqué la révision exceptionnelle des listes électorales en prévision de l'élection du 7 septembre prochain. Il a rappelé que «l'assainissement» du fichier électoral se fait à travers son «actualisation» à chaque révision et échéance électorale.

La nouvelle cartographie électorale, notamment avec la création de nouveaux pôles d'habitation, l'opération de révision en tiendra compte. Il a également affirmé que «tout électeur peut plébisciter le candidat de son choix dans n'importe quelle wilaya sans condition de résidence». Cela peut se faire, sans obstacle ni difficulté, la numérisation du processus électoral le permet. Au chapitre de la collecte des signatures, Charfi a rappelé que chaque candidat «doit collecter 50.000 signatures dans

29 wilayas, avec pas moins de 1.200 signatures dans chaque wilaya, ou 600 recommandations par les élus des APC et APW ou des deux chambres du Parlement, l'ANIE contrôlant automatiquement le processus avec élaboration de rapports en cas de dépassements enregistrés».

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections a également parlé de l'encadrement du processus électoral, expliquant que l'instance qu'il dirige «veille à assurer la formation continue des encadreurs, en sus de sensibiliser les électeurs à l'importance de participer à cet événement démocratique».

Il a souligné qu'à l'approche de la présidentielle, l'ANIE a entamé une campagne de sensibilisation à travers des affiches et des spots publicitaires diffusés à travers les médias, visant à sensibiliser les électeurs à l'importance de participer à ce rendez-vous électoral crucial «appelant les partis politiques, la société civile et tous les acteurs à participer à l'opération de sensibilisation».

Youcef Salami

Lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé hier, au lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales. Cette opération intervient en prévision de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. Le lancement officiel de la révision exceptionnelle des listes électorales a été supervisé par Mohamed Charfi, le président de l'ANIE. L'opération s'étalera jusqu'au 27 juin.

RÉUNION AUJOURD'HUI DU CC DU FLN

L'officialisation de «l'option du soutien»

Le FLN a officiellement annoncé hier l'organisation de la troisième réunion du Comité central du parti aujourd'hui, au niveau de l'École supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (Ain Benian), non loin du CIC (Centre International des Conférences) initialement annoncée par des responsables du parti. Un changement d'adresse de dernière minute, pour de simples «raisons techniques» selon des sources de presse, sans aucun impact sur les débats. Pas moins de 400 délégués des différentes régions du pays sont en effet attendus pour trancher et annoncer «la position finale du parti» quant à l'élection présidentielle de septembre. Sauf énorme surprise, celle-ci est déjà acquise : le soutien à un second mandat du président Tebboune. En effet, un cadre du parti nous précisait récemment que techniquement «toutes les possibilités sont sur la table», c'est-à-dire la présentation d'un candidat du FLN ou le soutien à une «personnalité externe». Toutefois personne ne fait mystère de sa préférence, l'appel et le

soutien à une éventuelle annonce de candidature du président. L'un des responsables du parti nous a indiqué à propos de la position qui domine dans les rangs du parti historique. «Bien sûr le plus probable est que le FLN se dirige vers l'option du soutien au président de la république. Cela est presque sûr mais il faut une officialisation pour l'annoncer, ce sera chose faite à l'issue de la réunion de jeudi». Position «logique» au regard des déclarations récentes du SG du FLN, Abdelkrim Benmbarek. Ce dernier précise à chacune de ses sorties médiatiques qu'il «parle au nom de l'ensemble du parti», et surtout de la base, «contrairement au scénario de 2019, quand les chefs allaient dans un sens et les militants dans l'autre». Ce responsable annonçait le 5 mai dernier face aux militants de Tamanrasset, «nous soutenons le président Tebboune pour la poursuite de son programme ambitieux et prometteur». Un soutien construit sur une «lecture objective», notre programme avait-il souligné «s'accorde avec

celui du président de la république, nous soutenons tout ce qui peut permettre de construire le pays». Une position qui fait l'unanimité du parti selon son chef, qui ajoutait dès le mois de mai : «le FLN ne se divisera pas. Il ira à la prochaine élection présidentielle uni et soudé, il sera présent avec force». Le chef du premier parti du pays, promet en ce sens d'être pleinement mobilisé «nous sommes prêts à participer avec efficacité pour la réussite de la prochaine élection. Nos militants, nos élus, nos cadres et nos sympathisants sont mobilisés pour cet événement». Par ailleurs, il nous est également précisé que la réunion du Comité central du FLN doit également définir la «forme que doit prendre la participation» du parti. Une annonce que l'on doit visiblement mettre en lien avec la création de l'Alliance des partis de la majorité pour l'Algérie qui réunit le FLN, le RND et le Front El Moustakbal. Une redéfinition des rôles de chacun des trois membres «qui partagent la même vision de l'avenir» semble nécessaire. La coali-

tion a en effet enregistré un véritable faux départ au début du mois avec le retrait retentissant du mouvement El-Bine d'Abdelkader Bengrina. Le fond du « différend » se situerait très précisément entre ce dernier et le chef du FLN, chacun voulant se poser en leader de l'alliance. Et à ce propos, après que le chef d'El-Bina ait réussi le 4 juin dernier à former une nouvelle coalition réunissant dix partis sur l'idée du soutien au président. Le SG du FLN Abdelkrim Benmbarek, a lui aussi fait savoir, le 9 juin, qu'il appelle à élargir sa coalition. «Rassembler des partis nationaux qui partagent les mêmes visions et approches pour les prochaines élections présidentielles, que nous espérons être une fête de la démocratie en Algérie, et contribuant à ajouter de nouvelles pierres à notre nouvelle Algérie». En d'autres termes, la concurrence entre les deux alliances «pour le soutien au second mandat» ne fait visiblement que commencer.

R.K.

IMPORTATION DES ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION ET DU MATÉRIEL AGRICOLE Le gouvernement adopte les modalités de dédouanement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'étude et l'examen de plusieurs dossiers importants dont un relatif au secteur agricole. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de dédouanement des équipements de production et du matériel agricole et ce en application des instructions formu-

lées par le président de la république pour redonner de l'élan à l'agriculture notamment aux cultures stratégiques. Le chef de l'Etat avait en effet instruit le gouvernement à l'effet de «permettre l'importation du matériel agricole, tous types confondus, ainsi que ses pièces de rechange, soit par les particuliers à titre individuel ou par les sociétés, en sus de l'importation des tracteurs agricoles de moins de cinq ans,...». Le président estime qu'il

y a nécessité de faire sortir l'agriculture du caractère social au caractère scientifique suivant une vision moderne qui inclut la formation et la qualification de la ressource humaine, outre l'adoption de nouvelles techniques de construction des infrastructures de stockage des récoltes agricoles en vue d'accélérer les opérations de réalisation, notamment dans les wilayas connues pour leur production abondante. Au chapitre

de logement, le gouvernement a examiné à l'occasion de la réunion d'hier un nouveau décret exécutif portant sur les modalités et les conditions d'acquisitions de logements réalisés dans le cadre du programme location-vente. Il s'agit d'un nouveau cadre visant à garantir une meilleure gestion de cette opération, à commencer par l'inscription via une plateforme électronique jusqu'au transfert de la propriété. Au cours de cette

réunion, le gouvernement a également examiné les possibilités du renforcement du cadre organisationnel de la couverture sanitaire au profit des nécessiteux. Il a par ailleurs poursuivi l'étude des textes réglementaires portant création de l'Agence nationale des équipements publics et a entendu un exposé sur les mesures prises en vue d'assurer l'approvisionnement en eau potable...

Y.S.

FUITE DES RÉPONSES DU BAC

Une dizaine de personnes arrêtées et appréhendées

Plus d'une dizaine de personnes ont été appréhendées et sont aujourd'hui sous les verrous depuis le début des examens du Bac qui ont commencé dimanche dernier...

Le tribunal de Tizi Ouzou a prononcé, mardi dernier, une peine de deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA à l'encontre de deux femmes impliquées dans une affaire de fuite de réponses de l'examen du Baccalauréat, indique un communiqué du parquet de la République près ce tribunal. «En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et dans le cadre de la sécurisation du déroulement des épreuves du Bac de l'année scolaire 2023/2024, un cas de fraude commis par une candidate, en utilisant un moyen de communication à distance, a été enregistré lors du premier jour de l'examen du Bac dimanche, au centre d'examen du CEM Mokhibi-Mohand dans la nouvelle ville de Tizi-Ouzou», lit-on dans le communiqué. Ce cas de fraude a eu lieu «au moyen d'un appareil de type VIP Smart de petite taille, doté d'une puce SIM et fonctionnant à distance par Bluetooth, pour communiquer avec une personne de sexe féminin qui se trouvait en dehors du centre d'examen», a-t-on précisé. Après finalisation des investigations, les deux accusées ont été présentées, le 11 juin 2024, devant le procureur de la République, et ont été poursuivies, suivant la procédure de comparution immédiate, pour «fuite de réponses des examens finaux de l'enseignement secondaire, à travers l'utilisation de moyens de communication à distance, conformément à l'article 253 bis 07 du code pénal. Un jugement a

été rendu les condamnant à une peine de deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA, avec confiscation des objets saisis», selon la même source.

ET 18 MOIS DE PRISON FERME À L'ENCONTRE D'UNE ACCUSÉE DE DIFFUSION À OUM EL BOUAGHI

Le tribunal d'Ain Fakroun a condamné à 18 mois de prison ferme et une amende de 100.000 DA, une accusée poursuivie pour diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du baccalauréat, session 2024, a-t-on indiqué mardi dernier, dans un communiqué du parquet de la République près ce tribunal. Le communiqué a ajouté qu'«en vertu de l'article 11 alinéa 3 du code de procédures pénales, le procureur de la République près le tribunal d'Ain Fakroun informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à l'intégrité des examens et concours, la nommée S. R. a été poursuivie en date du 10 juin 2024, en vertu des procédures de comparution immédiate, pour délit de diffusion et fuite des réponses des examens de fin de l'enseignement secondaire par recours aux moyens de communication à distance qui sont des actes punis par les articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal à la suite de sa diffusion de la réponse de l'épreuve de la matière des sciences islamiques du Baccalauréat, session 2024». Le communiqué ajoute que «la loi 20-06 du 28 avril 2020 modi-



fiant et complétant le code pénal, prévoit des sanctions fermes contre les impliqués dans les crimes d'atteinte à l'intégrité des examens et concours».

CONDAMNATION DE DEUX CANDIDATS À DE LA PRISON FERME POUR ATTEINTE À LA RÉGULARITÉ DES EXAMENS DU BAC À ALGER

Deux (2) candidats libres ont été condamnés à de la prison ferme pour atteinte à la régularité des examens du Bac, a indiqué un communiqué du Parquet général près la Cour d'Alger. «Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur général près la Cour d'Alger porte à la connaissance du public que dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens du baccalauréat, deux 2 cas de fraude ont été constatés les 9 et 10 juin 2024» précise le communiqué. Le premier cas concerne une candidate libre en possession d'un téléphone portable et d'écouteurs au centre d'examen du CEM Youcef Ben Ibrahim El Ouergilani. Il s'est avéré qu'el-

le recevait les réponses de l'épreuve de Langue arabe de la part d'une tierce personne. Par ailleurs, le deuxième cas est lié à un candidat libre qui a été pris en flagrant délit de fraude au moyen d'un téléphone portable contenant des cours d'Education islamique, au niveau des toilettes du centre d'examen Oum Habiba, situé au quartier 05 juillet à Bab Ezzouar, ajoute la même source.

En date du 10 juin 2024, «les deux mis en cause ont été déférés devant les deux parquets de la République près des deux tribunaux d'Hussein Dey et de Dar El Beida et ont été poursuivis, suivant la procédure de comparution immédiate, pour délit d'atteinte à la régularité des examens, par l'utilisation de moyens de communication à distance et délit de tentative de fuite des sujets et de réponses des examens finaux de l'enseignement secondaire, par l'utilisation des moyens de communication à distance, conformément aux articles 253 bis 06 alinéa 06 et 253 bis 7 du code pénal. A la

même date, le tribunal d'Hussein Dey a prononcé une peine de deux 2 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 200.000DA. Le tribunal de Dar El Beida a prononcé une peine d'un 1 an de prison ferme, assortie d'une amende de 50.000 DA», a conclu le communiqué.

TROIS PERSONNES CONDAMNÉES À UN AN DE PRISON FERME À SÉTIF

Le tribunal d'Ain Oulmène (sud de Sétif) a condamné trois (3) personnes à un (1) an de prison ferme et à une amende de 200.000 DA pour avoir divulgué des sujets et des solutions d'épreuves du baccalauréat «par un moyen de communication à distance», a indiqué un communiqué du parquet. Le document précise que «conformément aux dispositions de l'article 11 alinéa 3 du code de procédure pénale, et dans le cadre de la sécurisation du déroulement du baccalauréat et de la lutte contre la fraude, les dénommés K.A, M.Z.A. et H.A. ont été présentés, le 11 juin, devant le procureur du tribunal d'Ain Oulmène», selon la procédure de comparution immédiate.

Ces trois individus ont été jugés et reconnus coupables du délit d'implication dans une tentative de remise en cause de l'intégrité de l'examen en divulguant les sujets et les solutions d'épreuves du baccalauréat en utilisant un moyen de communication à distance, a précisé le document. La même source a ajouté que ce fait, lorsqu'il est établi, étant puni par les articles 253 bis 6 et 253 bis 7 du code pénal, les 3 suspects ont été condamnés, chacun, à une année d'emprisonnement et à une amende de 200.000 DA avec confiscation des objets saisis.

FÊTES DE L'AÏD EL ADHA

Mobilisation de 2 500 vétérinaires pour l'encadrement des opérations de vente et d'abattage

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a mobilisé environ 2.500 vétérinaires pour l'encadrement des opérations de vente et d'abattage, en prévision de l'Aïd El Adha, ce qui a permis la circulation du cheptel entre les wilayas dans de bonnes conditions, a affirmé une responsable du ministère.

La sous-directrice chargée du renforcement et de la valorisation des potentialités vétérinaires auprès du ministère, Leila Ramdani, a indiqué dans une rencontre avec la chaîne, que quelque 2.500 vétérinaires des deux secteurs public et privé «activent selon un calendrier qui assure une présence permanente sur les marchés, les points de vente et auprès des éleveurs, sur la base des instructions données par le ministre du secteur concernant l'intensification du contrôle vétérinaire» Ainsi, la

circulation du cheptel entre wilayas, conditionné par une bonne santé, se fait dans de bonnes conditions, selon la responsable qui a assuré qu'«il n'y a pas possibilité de transmission des maladies entre animaux à travers les wilayas».

Mme Ramdani a, en outre, rassuré que le cheptel disponible dans les points de vente agréés est sain, du fait qu'il remplit les conditions requises, en termes de vaccination et de contrôle vétérinaire, soit au niveau des éleveurs ou dans les points de vente, ajoutant que le cheptel a reçu plus de 80% des vaccins programmés. Durant les jours de l'Aïd, des équipes de vétérinaires sillonnent les quartiers pour veiller à la salubrité des bêtes sacrifiées et donner les conseils nécessaires aux citoyens, a relevé l'intervenante, ajoutant que, comme chaque année, «un servi-

ce de permanence vétérinaire sera assuré au niveau des abattoirs, des bureaux d'hygiène et des subdivisions. Le ministère de l'Agriculture ayant demandé aux autorités de fournir tous les moyens pour mener le rituel d'abattage dans les meilleures conditions». Mme Ramadani a appelé les citoyens à opter pour les abattoirs agréés afin de préserver la propreté de l'environnement, notant qu'il existe plus de 360 établissements d'abattage agréés, ce qui est suffisant pour répondre à la demande, notamment pour les bovins dont l'abattage nécessite de grands moyens pour garantir la salubrité des sacrifices et la qualité des viandes. Concernant les actions de sensibilisation menées par les services vétérinaires en prévision de Aïd El-Adha, le responsable a révélé qu'elles «ont débuté directement après Aïd El-Fitr,

et ont pour objectif d'aider les communes à identifier les points de vente adéquats pour les bêtes, ainsi que les éleveurs à préserver la santé de leur cheptel, tant en termes d'aliments que de transport». Dans ce contexte, les actions de sensibilisation, qui sont menées avec la participation d'associations et d'imams, en plus des services vétérinaires, mettent l'accent sur la nécessité d'éviter l'abattage des femelles reproductrices pour préserver le cheptel national, a précisé le responsable.

LES ÉQUIPES DE L'ADA MOBILISÉES AFIN DE GARANTIR LA CONTINUITÉ DU SERVICE

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a affirmé, mardi dernier, dans un communiqué, que tous ses services seraient mobilisés durant les jours de l'Aïd el Adha

24h/24h afin d'assurer la permanence au profit des usagers des autoroutes. «Dans le but de garantir la sécurité routière et d'accompagner les usagers des autoroutes lors de leurs déplacements, l'ADA a mobilisé l'ensemble de ses unités, à savoir les patrouilles et les équipes de maintenance ainsi que les agents d'intervention au niveau des tunnels, et ce durant les jours de l'Aïd 24/24h à travers le système de permanence», a précisé le communiqué. L'ADA a rassuré, dans ce contexte, les usagers des autoroutes quant à la disponibilité de tous les services nécessaires, dans les stations-services de Naftal situés au niveau des autoroutes, ajoutant que les espaces de détente exploitées actuellement dans les autoroutes seront ouverts afin de permettre aux conducteurs de prendre une pause, ajoute la même source.

LA GUERRE EN UKRAINE S'APPARENTE
DE PLUS EN PLUS À UNE "GUERRE SANS FIN"

Et si la solution venait des Africains ?

L'Europe, meurtrie par une guerre en Ukraine qui s'internationalise et fragilise de plein fouet les pays du vieux continent, se rend-elle compte, enfin, que la solution ne peut lui venir du monde occidental ? Il y a lieu de le croire, d'autant que les demandes successives de médiation faite par Josep Borrell aux Africains, dont l'Algérie, s'apparente également à un désaveu à la politique américaine vis-à-vis de cette guerre. Aujourd'hui, tous les analystes s'accordent à dire que les Etats Unis ne « lâcheront » les Européens que lorsque ceux-ci seront totalement exsangues, à terre, sans ressources. Les politiques européennes, longtemps amarrées à Washington, comment à s'agiter. De ce fait, beaucoup de pays européens, dans une perspective de positionnement sur le monde de demain, commencent à contracter des alliances avec les Africains. L'Italie en Algérie, l'Espagne qui souhaite reprendre sa place aussi en Algérie, l'Allemagne au Mali, la Turquie en Libye, etc. sont



ce nouveau visage de l'Europe aux portes de l'Afrique, mais en tant que partenaires et alliés, et non plus en tant que maîtres de l'horloge. Un changement total de paradigmes en perspective...

FONDS ALGÉRIENS PILLÉS ET PLACÉS À L'ÉTRANGER

Où en est-on avec la promesse faite par l'Europe à Alger de l'aider à récupérer ses biens ?

Récemment, le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a déclaré que l'Union européenne coopèrera avec l'Algérie pour récupérer les fonds passés illégalement à l'étranger. L'Union européenne avait donné la main à Alger dans sa quête judiciaire de récupération des fonds pillés, détournés et placés à l'étranger. On s'en souvient, le président Tebboune avait promis à maintes reprises de tout faire pour que l'argent des Algériens revienne en Algérie, quoi qu'il en coûte de temps et de moyens. Or aujourd'hui, si certaines avancées ont été enregistrées, pour le gros des biens pillés et placés à l'étranger, il faut faire preuve de patience, car



beaucoup de dossiers butent sur des obstacles procéduraux et exigent des efforts et de la coopération judiciaire de longue haleine. Alger saura attendre jusqu'à l'aboutissement de ses récriminations...

ISRAËL EST UNE DES CONSTANTES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU MAROC

Mais qu'est-ce qui se passe dans la cour de Sa Majesté ?

La guerre à Gaza a eu le mérite de dévoiler la rupture brutale entre le Maroc-Etat et le Maroc-peuple. De meeting en manifestation, de récrimination en protestation, les Marocains disent haut et fort chaque semaine, leur ras-le-bol de voir l'entité sioniste s'insérer dans tous les rouages du Makhzen. Dernière protestation en date, et pas des moindres, la présence suspecte d'un sioniste à la tête des Habous au ministère marocain des Affaires religieuses. Une nomination qui a ébranlé le peuple, car le suspect sioniste s'avère être un frère d'un haut responsable israélien au sein de la coalition gouvernementale israélienne.

Pis encore, la Cour royale marocaine a violemment lacéré le Parti de la Justice et du développement (PJD), parti islamiste marocain d'opposition, concernant les relations entre le Royaume marocain et Israël, soulignant le dit parti commettait, en critiquant Israël, « des dépassements irresponsables et des approximations dangereuses ». Le communiqué de la Cour royale disait texto que « la politique extérieure du royaume est une prérogative de Sa Majesté le roi [...], en vertu de la Constitution, que le Souverain exerce conformément aux constantes nationales et aux intérêts suprêmes de la partie, et à leur tête la question

de l'intégrité territoriale », et que « Les relations internationales du royaume ne peuvent être l'objet de chantage de la part de qui-conque et pour quelque considération que ce soit, particulièrement dans ce contexte mondial complexe ». Et d'ajouter que « l'instrumentalisation de la politique extérieure du royaume dans un agenda partisan interne constitue un précédent dangereux et inacceptable ». L'influence des israéliens au sein du sérail n'est plus un secret pour personne depuis longtemps, mais Rabat aurait gagné à continuer de faire semblant comme si Israël ne lui dictait pas sa politique étrangère.

BAMAKO DANS L'IMPASSE, LE NORD-MALI S'AGITE

Le colonel va-t-il revenir au Plan d'Alger ?

Ensablé dans des courants contraires, entre Wagner, l'opposition du Sud, l'opposition du clan du chef du gouvernement Choguel Kokalla Maïga, la rébellion du Nord-Mali et les groupes armés, très implantés tant au centre du pays (Mopti, notamment) et dans la région dite des Trois-Frontières, le colonel Goïta est dans une position inconfortable. La rue à Bamako commence à s'agiter, les grèves se multiplient et le pouvoir en place fait concession sur concession pour calmer le peuple ; mais il est clair que la course

contre la montre de la junte se dirige droit, et puissamment, vers un mur. De ce fait, le Plan d'Alger, qui avait assuré au moins huit longues années de calme aux maliens, est une nouvelle fois sollicité face à la crise qui bloque toute avancée et tout compromis au Nord-Mali. Depuis plusieurs mois, la quasi-totalité des groupes rebelles signataires de l'accord de paix d'Alger en 2015, et unis par la Confédération des mouvements de l'Azawad, CMA, ont suspendu leur participation aux discussions avec Bamako, poin-

tant un doigt accusateur sur « l'absence persistante de volonté politique » des autorités maliennes. De son côté, Bamako pointe un doigt accusateur vers les chefs du Cadre stratégique permanent, allant jusqu'à les accuser de compromissions avec les chefs terroristes, dont principalement Iyag Ag Ghaliya. Bamako, après avoir délogé Barkhane et les Français, montre ses muscles et bombe le torse. « Nous étions à terre, nous affirme un leader pro-Bamako, mais aujourd'hui, avec les équipements obtenus et la logis-

tique russe et turque nous pouvons négocier en meilleure position que lors des accords de 2015 ». Comprendre que les loyalistes se sentent aujourd'hui, en mesure d'en découdre militairement, avec les rebelles du Nord-Mali, si ceux-ci s'avisent à reprendre les armes. Pourtant, les choses se gâtent pour le colonel à vue d'œil, et sauf un retour aux accords de 2015, il lui sera difficile, voire impossible de sortir de l'ornière face à une rue qui gronde et qui a déjà déposé ATT et IBK.

LU POUR VOUS

« Massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la vérité mystifiée », de Kamel Beniaïche

Dans son ouvrage intitulé « Massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la vérité mystifiée » le journaliste et écrivain Kamel Beniaïche propose un nouvel éclairage sur cette étape importante de la lutte du peuple algérien pour sa libération du joug colonial, à travers un retour sur les lieux des massacres pour remonter le fil de l'histoire. Publié aux éditions El Watan EL Youm, ce livre de 412 pages est le deuxième ouvrage de l'auteur sur ce

sujet après la parution en 2016 de « Sétif, la fosse commune-Massacres du 8 mai 1945 ».

Ce second ouvrage est le résultat d'une même enquête journalistique, entamée en 2005, et qui a mené l'auteur dans de nombreuses régions du nord-est du pays à la rencontre des témoins et victimes de ce dramatique épisode historique. L'auteur propose d'abord un retour sur le déroulement des événements lors de ce

triste « mardi noir » du 8 mai 1945, une journée qui a vu des manifestations pacifiques se transformer en véritable bain de sang dans les rues de Sétif en s'appuyant sur des témoignages, des documents d'historiens et de coupures presse. Après avoir exhumé, dans son premier livre, des milliers de victimes anonymes et fournit une liste de près de 150 Algériens, victimes de représailles, dans les localités proches de Sétif et dont les noms

n'avaient jamais été évoqués, « la vérité mystifiée » revient encore une fois sur les lieux du crime pour dévoiler pour la première fois ce que l'auteur appelle « La razzia ». L'auteur apporte des éclairages sur cette razzia qui a siphonné les biens de centaines de familles d'Ain Abassa, de Beni Aziz, de Kherrata, de Ain Roua et de Guedjal, mais aussi sur les carnages commis à Guelma, Beni Yadjis (Jijel) et ailleurs.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache, Kouba,
Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz /
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Retour imminent du quotidien arabophone «El Ahoual»

Après une éclipse de plusieurs mois due à des soucis financiers, le quotidien arabophone «El Ahoual» s'apprête à rediffuser.

La nouvelle Direction promet que le contenu ne sera à l'image de la première version et que l'information sera l'objectif principal, avec un focus sur les élections présidentielles du 7 septembre. Le nouveau directeur de la publication est un ancien routier de la presse arabophone et cumule près de 20 ans de presse écrite, il a été notamment directeur de

publication de deux quotidiens pendant des années et connaît tous les rouages de la confection d'un quotidien, du briefing du matin à l'envoi des pages à la SIA. On applaudit toujours un confrère lorsqu'il démarre une nouvelle aventure, et on ose espérer que ce ne sera pas un quotidien de plus qui viendra encombrer les étals des invendus, que sa promesse d'exigence sera tenue. Nous attendons sa sortie, nous lirons et nous jugerons sur pièce...

DERNIÈRE FAKE NEWS DE LA PROPAGANDE DE GUERRE SIONISTE

Une otage israélienne détenue à Gaza chez un journaliste d'Al Jazeera ?

L'otage israélienne Noa Argamani aurait été maintenue en captivité à Gaza, au domicile d'un journaliste palestinien d'Al Jazeera. L'information est donnée au conditionnel, mais elle a déjà fait le tour du monde, relayée par les grands titres de presse et des médias lourds, tel TF1 info. La rumeur a un tweet pour origine : celui de Rami Abdu, directeur de l'Observatoire Euro-Med des Droits de l'homme - une organisation indépendante basée à Genève (Suisse). Le 8 juin, Ramni Abdu partage une photo d'une chambre, censée être le lieu de détention de Noa Argamani, accompagnée de «détails» sur l'opération menée. L'armée israélienne se serait alors servie d'une échelle pour entrer au domicile du Dr Ahmed Al-Jamal, père du journaliste Abdallah Aljamal avec qui il vivait. Tous deux auraient été exécutés, ainsi que l'épouse de ce dernier, Fatima, et leur fille, Zainab. L'accusation est alors reprise par Tsahal... qui finit

par changer de version et indiquer que Noa Argamani n'était pas en captivité chez le journaliste et ses proches, mais bien les trois autres otages libérés ce jour-là : Almog Meir Jan, Andrey Kozlov et Shlomi Ziv. Cependant, TF1 peut se réclamer d'un minimum de professionnalisme, puisque la chaîne française d'info en continu, précise que pour l'heure, l'armée israélienne n'a pas apporté de preuves à ce qu'elle avançait. Grands propagateurs des mensonges d'informations à portée stratégique, lauréats sans concurrents valables des médias mensonges, les agents de l'Unité 8-200 du Mossad ne lâchent rien, et la guerre médiatique fait partie de leurs dernières cartouches dans cette guerre perdue à Gaza. Comme concernant les enfants et les femmes, les journalistes sont éminemment ciblés par le fascisme sioniste dans sa guerre enragée contre les informations qui lui apportent le discrédit à la face du monde.

LA CORPORATION REPRÉSENTÉE

Le journaliste Hocine Khantar, membre de la stratégie nationale de transparence

Le journaliste du quotidien arabophone Es-Salem Hocine Khantar vient d'être élu membre de la Commission de transparence et de lutte anti-corruption, un organisme de proximité qui s'appuie sur un travail de terrain de membre de la société civile (dont des journalistes) afin de débusquer les manquements à la transparence et les violations des textes de loi dans ses aspects financiers. Khantar s'est déjà occupé de ce type de dossiers en tant que journaliste, de plus il est depuis longtemps militant FLN, donc il a la maîtrise de ses outils pour mener sa mission à terme. Pour rappel, les cinq sous-commissions chargées du suivi de la mise en œuvre de la stratégie

nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption sont déjà installées. Il s'agit d'un Plan national mené par la Commission nationale chargée du suivi de la stratégie nationale pour la période 2023-2027, dont les sous-commission

est chargée du renforcement de la transparence et de la moralisation de la vie publique, la promotion de la participation de la société civile et des médias à la prévention et à la lutte contre la corruption, etc.

DE PLUS EN PLUS DE PUBLICITÉ SUR LES CHÂÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

Les contenus pub sous la loupe de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel

Avec la période des grandes vacances qui pointent, les chaînes de télévision ont recours de plus en plus à des publicités légères : produits alimentaires (café, lait, limonade, etc.), d'hygiène, annonces intempestives, etc. tout passe, pourvu qu'on «remplisse» les tranches horaires, véritables «bouffées» de programmes. Toutefois, deux soucis se posent tant aux chaînes privées qu'à l'Autorité nationale de régulation de l'audiovisuel : les temps impartis et la vérification de contenus. On s'en souvient, récemment, l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel avait durci le ton face

à la diffusion excessive de spots publicitaires par certaines chaînes de télévision, allant jusqu'à menacer de recourir à des «mesures coercitives» pour mettre un terme à ces dépassements. La plupart des chaînes continuent à diffuser des messages publicitaires qui égratignent le temps imparti et toujours au détriment de l'intérêt du téléspectateur. Cela a même poussé une bonne partie des téléspectateurs à migrer vers les chaînes publiques où le contenu est devenu plus varié et de qualité, tout en respectant plus la famille algérienne, ses valeurs nationales et ses constantes.

CYBERSÉCURITÉ

Le plan des États-Unis pour contrer la Chine et la Russie

Les États-Unis en ordre de bataille face à l'explosion des cyberattaques.

La Maison Blanche a lancé une nouvelle stratégie de cybersécurité, alors que les États-Unis figurent parmi les cibles de prédilection des pirates en ligne, tendance qui s'est intensifiée depuis le début de la guerre en Ukraine. Sans surprise, le gouvernement américain désigne la Chine et la Russie comme les princi-

pales menaces pour la sécurité et la souveraineté des États-Unis. Un responsable américain a indiqué qu'une partie de la nouvelle stratégie visait notamment à contenir les pirates en ligne russes, rapporte Reuters. «La Russie sert de facto de refuge pour la cybercriminalité, et les rançongiciels sont un problème prédominant auquel nous sommes confrontés aujourd'hui», a déclaré ce responsable.

MAGNAT DES MÉDIAS EN FRANCE ET PROCHE DE MACRON

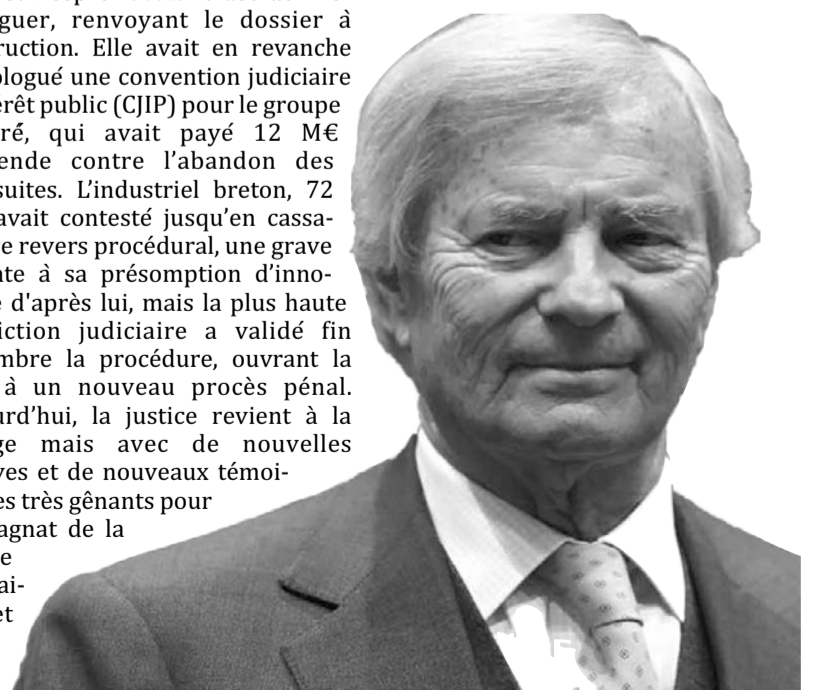
Bolloré a du souci à se faire avec la justice pour corruption

Vincent Bolloré a-t-il frauduleusement aidé les campagnes présidentielles 2010 de Faure Gnassingbé au Togo et d'Alpha Condé en Guinée en échange de contrats dans ces pays ? Le Parquet national financier (PNF) requiert un procès contre le tout-puissant industriel breton, notamment pour corruption.

Saisie depuis 2013, la justice soupçonne le groupe Bolloré d'avoir utilisé les activités de conseil politique de sa filiale Euro RSCG (devenue Havas) pour décrocher frauduleusement la gestion des ports de Lomé (Togo) et Conakry (Guinée), au bénéfice d'une filiale phare de l'époque, Bolloré Africa Logistics. Pour éviter un long procès pénal, la 11e fortune de France ainsi que Gilles Alix, directeur général du groupe Bolloré de l'époque, et Jean-Philippe Dorent, directeur international chez Havas, avaient sollicité une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Lors de l'audience publique en février 2021, ils avaient reconnu les faits et

accepté une peine de 375 000 euros d'amende, mais la juge Isabelle Prévost-Desprez avait refusé de l'homologuer, renvoyant le dossier à l'instruction. Elle avait en revanche homologué une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) pour le groupe Bolloré, qui avait payé 12 M€ d'amende contre l'abandon des poursuites. L'industriel breton, 72 ans, avait contesté jusqu'en cassation ce revers procédural, une grave atteinte à sa présomption d'innocence d'après lui, mais la plus haute juridiction judiciaire a validé fin novembre la procédure, ouvrant la voie à un nouveau procès pénal. Aujourd'hui, la justice revient à la charge mais avec de nouvelles preuves et de nouveaux témoignages très gênants pour ce magnat de la presse française et

proche du président Emmanuel Macron.



INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES

Le groupe LDM s'associe avec l'allemand Merck

Le groupe allemand de sciences et de technologie Merck et le groupe LDM ont officialisé mardi dernier, un partenariat stratégique en signant un protocole d'accord pour la production de médicaments à base de lévothyroxine en Algérie. ...

Cette collaboration marque un pas important vers l'autosuffisance médicamenteuse du pays et témoigne de l'engagement de Merck en faveur de la production locale au bénéfice

des patients. La production de ces médicaments, essentiels pour le traitement de l'hypothyroïdie, devrait débuter en 2026. Le protocole d'accord met un accent particulier sur le transfert de

technologie, un aspect crucial étant donné la complexité de la fabrication de la lévothyroxine. Ce nouveau site sera le cinquième au niveau mondial pour Merck dans la production de traitements à base de lévothyroxine, et le premier en Afrique et dans le monde arabe. «Ce partenariat témoigne de la confiance du Groupe Merck dans l'économie algérienne et de sa volonté de soutenir les priorités du gouvernement algérien en

matière de santé publique et de développement économique», a déclaré Ramsey Morad, vice-président et DG de Merck pour la région du Moyen-Orient, de l'Afrique, de la Russie CIS et de la Turquie. Mohamed Elammouchi, Président du groupe LDM, a ajouté : «Nous sommes heureux et fiers de concrétiser ce partenariat ô combien important pour nos concitoyens atteints d'hypothyroïdie. Aujourd'hui, nous faisons un grand pas vers la souveraineté sanitaire et je pense que ce projet est véritablement stratégique pour notre pays». Le DG de Merck pour l'Afrique du Nord et l'Afrique francophone, Moncef Meklati, a souligné l'importance

de ce projet pour l'autosuffisance médicamenteuse du pays : «Nous sommes fiers de renforcer notre présence en Algérie et de contribuer de manière significative à l'autosuffisance du pays en matière de médicaments essentiels. Ce partenariat illustre notre engagement envers la santé publique et le bien-être des citoyens algériens». En plus de la production locale, Merck envisage de positionner l'Algérie comme un hub pharmaceutique en Afrique, avec des perspectives d'exportation des médicaments produits localement, consolidant ainsi le rôle stratégique du pays dans le secteur pharmaceutique africain.

R.E.

HYDROCARBURES

Viridien attributaire d'un important contrat d'imagerie sismique en Algérie

Viridien (ex-CGG) a été sélectionné par le Groupement Berkine, une co-entreprise entre Sonatrach, Occidental Petroleum et d'autres partenaires internationaux, pour l'imagerie sismique d'une étude à haute densité de 3 400 km² en cours d'acquisition sur les blocs B404a et B208 du bassin de Berkine, dans l'est de l'Algérie. Pour apporter aux clients de nouvelles informations sur le sous-sol et, en particulier, pour augmenter la résolution de la structure géologique fine et faillée de cette zone, Viridien a dédié une équipe de scientifiques de son centre d'imagerie en France.

Ces derniers s'appuieront notamment sur les dernières technologies avancées d'imagerie de Viridien et sur leur expérience dans la réussite de projets similaires d'imagerie sismique terrestre vastes et ultra-denses au Moyen-Orient. Obtenus grâce à la décomposition des déchets, il entre dans

la catégorie des énergies vertes. Il s'inscrit dans la stratégie de nombreux pays, notamment en Europe, de réduire leur dépendance aux importations d'hydrocarbures.

Les groupes pétroliers ont de fortes ambitions dans le domaine, comme le révèlent deux opérations récentes. Le britannique BP a repris l'américain Archaea Energy pour 4,1 milliards de dollars. Puis, l'anglo-néerlandais, Shell, a annoncé l'acquisition du danois Nature Energy pour 2 milliards de dollars. Ces opérations affichent des niveaux de valorisation élevés, soulignant le fort potentiel du secteur. TotalEnergies avait déjà pris, en 2018, une participation dans l'américain Clean Energy Fuels Corp, dont il détient aujourd'hui 19%. Il s'est récemment allié avec Veolia pour valoriser le biométhane issu des installations de traitement des déchets.

PÉTROLE

La production pétrolière en Algérie a diminué de 6 000 barils par jour

La production pétrolière en Algérie a diminué en mai dernier de 6 000 barils par jour sur une base mensuelle, ce qui coïncide avec la mise en œuvre par le pays d'une réduction volontaire supplémentaire et la politique de réduction de la production de l'OPEP+. L'Algérie a décidé au début du mois, avec 7 pays membres de l'alliance OPEP+, de prolonger les réductions volontaires entamées en mai 2023, s'élevant - au total des huit pays - à 1,65 million de barils par jour jusqu'à fin décembre 2025.

Les données mensuelles publiées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), mardi, montrent que la production pétrolière en Algérie a été de 903.000 barils par jour au cours du mois de mai, contre 909.000 barils par jour au mois d'avril. La production pétrolière du pays en avril 2024 est

équivalente au même niveau enregistré en mars 2023. Il est à noter que - selon les récentes décisions de l'OPEP et les réductions volontaires - la production pétrolière en Algérie devrait atteindre environ 908 mille barils par jour au cours du troisième trimestre 2024. Lors de sa dernière réunion, au début de ce mois, l'alliance OPEP+ avait décidé de prolonger la réduction de la production pétrolière à hauteur de deux millions de barils par jour jusqu'à la fin 2025. Avec le début du rétablissement des niveaux de réduction volontaire, la production pétrolière de l'Algérie devrait atteindre environ 959 mille barils par jour au cours du dernier trimestre 2024, avant que la part du pays au sein de l'alliance OPEP+ ne s'élève à 1,007 millions de barils par jour au cours de l'année 2025. N.S.

CHERY ALGÉRIE

«L'usine démarrera bientôt»

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu, mardi dernier, une délégation de la société Chery Algérie, avec laquelle il a examiné l'état d'avancement du projet de fabrication de voitures et d'accessoires de la marque en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de sa rencontre avec la délégation, conduite par le DG de Chery Algérie, Aïmen Cheriet, en présence du régional de Chéry en Afrique, le ministre a suivi un «exposé sur la stratégie de la marque en Algérie dans le domaine de la fabrication de voitures et d'accessoires». La rencontre a été l'occasion d'examiner «l'état d'avancement du projet de fabrication de voitures et d'accessoires en Algérie» et de «suivre la mise en œuvre des orientations du ministre concernant l'usine qui démarrera bientôt», a précisé le communiqué. A cette occasion, Aoun a insisté sur «l'impérative accélération de la réalisation du projet», soulignant l'importance de l'entrée en service de l'usine dans les plus brefs délais pour «renforcer l'industrie nationale et créer des emplois». De son côté, Cheriet s'est engagé à «suivre les orientations du ministre conformément à la stra-

tégie de l'Etat visant la création d'une véritable industrie automobile en Algérie». En mars dernier, Khamsa Boutitaou, directrice de la communication d'Auto Leader Company (ALC), représentant de la marque chinoise en Algérie, avait annoncé que l'usine de fabrication des véhicules de la marque Chery entrera en production au mois d'octobre prochain. L'usine commencera, dans une première phase, à faire du montage, avant de passer à la production effective, comme prôné

par les autorités algériennes, avait-elle précisé, tout en relevant que les travaux de construction de cette usine ont atteint un taux d'avancement «appréciable». Pour sa part, le manager général de Chery dans la région Afrique, Hu Chun avait déclaré que «le projet de l'usine avance vite et bien», affirmant que «Chery commencera à produire ses véhicules en Algérie au cours de cette année». Chun avait déclaré, également, que les responsables de la marque «aimeraient que l'usine

entre en production avant le mois d'octobre, si les conditions s'y prêtent», ajoutant que ce projet sera lancé «au maximum en mois d'octobre, avec une capacité de production de 50.000 véhicules/an, qui sera atteinte progressivement». Lors du lancement de la marque chinoise en Algérie en novembre dernier, on avait annoncé que l'usine de véhicules Chery sera implantée dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj pour un investissement de 119 millions de dollars.

CNAS

Un excédent budgétaire de 70 milliards de DA à fin 2023

Le DG de la Caisse nationale des assurés sociaux (CNAS), Nadir Kouadria, s'est exprimé, hier, sur les ondes de la chaîne III, la situation de la caisse, en faisant savoir que celle-ci a dépassé, dès 2022, la phase difficile du déficit financier. La CNAS réalise à présent des résultats positifs, passant de 2 milliards de DA à 70 milliards de DA entre 2022 et 2023. Depuis cette date, la Caisse demeure en bonne

situation financière, sans baisser ses dépenses, a précisé Kouadria. Selon lui, cela traduit un impact direct de la reprise économique du pays. Une santé financière qui lui aussi permet d'élargir ses prestations, à savoir la prise en charge des malades atteints de cancer et qui ne disposaient pas jusque-là de couverture sociale. «Un dispositif spécial de prise en charge totale et immédiate a été mis en

place à cet effet, et ce, suite aux instructions du président de la République», a informé le patron de la CNAS. Kouadria a souligné la simplification extrême du dispositif n'exigeant aucun dossier pour bénéficier de la nouvelle carte Chifa, à part l'ordonnance et la carte d'identité biométrique. Cette carte permet désormais l'accès à plus de 1700 médicaments au niveau des officines pharmaceutiques.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA D'ALGER



وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية الجزائر

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE DAR EL BEIDA

ديوان الترقية والتسيير العقاري
للدار البيضاء

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 28 /SEM/DMO/DG/2024**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida (numéro d'identification fiscal (000016001140661) lance un Avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de Capacités Minimales pour La réalisation d'un collège type « b6 » au niveau du site des 1400 logements LV sis a Birtouta commune de Birtouta -wilaya d'Alger. (Cités d'habitat intégrées programme 2023)

Répartis en deux lots :

-Tranche Ferme : Blocs pédagogique en TCE -chauffage centrale-poste transformateur PS3-VRD - Mur de clôture -Raccordement en Energie électrique +éclairage extérieur-auditorium.
-Tranche conditionnelle : Logement de fonction (1F5 ,2 F4 ,2F3) avec ses VRD -Terrain de jeux.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, dont les capacités répondent aux critères sous cités :

1- Capacités professionnelles : Entreprises ayant une qualification à la catégorie Trois (03) ou plus en cours de validité dont l'activité principale est le bâtiment.

2- Capacités financières : Entreprises ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire durant les trois dernières années supérieure ou égale à 40 000 000.00DA. (Justifiés par la présentation des bilans des trois (03) dernières années visé par les services des impôts.

3- Capacités technique :

- **Référence professionnelle :** Entreprises ayant réalisé au minimum un projet de catégorie (B) ou plus durant les dix (10) dernières années, justifié par des attestations de bonne exécution délivrés par des maîtres d'ouvrages publics (l'attestation devra comporter l'objet du projet, délai ainsi le montant).
- **Moyens humains :** Entreprise ayant dans son effectif un chef de projet architecte ou ingénieur en génie civil ou master dans le bâtiment ayant une expérience de **Deux (02) ans** ou plus Justifié par l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité, diplôme, CV, attestation ou certificat de travail et fiche carrière CNAS
- **Moyens matériels :** L'entreprise doit justifier le moyen matériel suivant :
- 01 retro chargeur

NB : la liste des moyens matériels à mobiliser dans le cadre du présent projet doit être dument visée par le soumissionnaire et justifiée par les copies des cartes grises + assurances en cours de validité pour le matériel roulant ou procès verbal d'un expert agréé de l'année en cours ou de l'année 2023 pour autre matériel objet de la soumission).

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite après le complément de dossier ,
l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont
pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique

-Le délai de la réalisation est fixé à : **Dix (10) Mois**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de : **Cinq Mille Dinars (5 000,00 DA)**, non remboursable représentant les frais de Reproduction, auprès de :

Direction de L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida
Bureau de retraits des Cahier des Charges et dépôts des offres
Cité Rabia Tahar Bt M5 Bab Ezzouar - wilaya d'Alger,

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous plis fermé anonyme comportant les mentions suivantes:

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 28 /SEM/DMO/DG/2024**

Pour La réalisation d'un collège type « b6 » au niveau du site des 1400 logements LV sis a Birtouta commune de Birtouta -wilaya d'Alger. (Cités d'habitat intégrées programme 2023)
Répartis en deux lots :

-Tranche Ferme : Blocs pédagogique en TCE -chauffage centrale-poste transformateur PS3-VRD - Mur de clôture -Raccordement en Energie électrique +éclairage extérieur-auditorium.

-Tranche conditionnelle : Logement de fonction (1F5 ,2 F4 ,2F3) avec ses VRD -Terrain de jeux.

Le délai de préparation des offres est fixé au **vingt et un (21 jours)** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de la préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la préparation des offres de 08h00 à 12 h 00.

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres se réunira pour l'ouverture des plis le dernier jour de la durée de préparation des offres à treize heures 13h00.

Le présent avis est considéré comme invitation à tous les soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date d'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 13/06/2024

ANEP : N° 2416019312

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF: 09901009005046

Conformément aux dispositions des articles 65, 160 et 161 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Bouira. Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint N° 06/2024 relatif à l'étude pour la réalisation d'un centre de formation et d'apprentissage (CFPA) 300PF /60 lits a Sour El Ghozlane, parus dans les quotidiens **الغد الجزائري** et **L'express** du 27/02/2024, qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le résultat est comme suit:

Désignation du projet	BET	Note technique /10	Note prestations /70	Note financière /20	Total /100	Montant Mission étude en TTC	N I F	observations
Etude pour la réalisation d'un centre de formation et d'apprentissage (CFPA) 300PF /60 lits à Sour El Ghozlane	GRUPEMENT BET HAMDACHE, SLIMANE ET ROSTANE	10	64,12	20	94,12	17.976.000,00 DA	18710120028914101080	Offre la mieux disante, conformément au cahier des charges

Conformément à l'article N°82 du décret présidentiel sus mentionné, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution pour prendre connaissance des résultats techniques et financiers

L'EXPRESS DU 13/06/2024

ANEP : N° 2416020084

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

Wilaya de Biskra

Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

NIF : 097507019069808

MISE EN DEMEURE N° : 02 (AVANT RESILIATION)

La Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de wilaya de Biskra met en demeure l'entreprise - **SARL GUIRI TRAVAUX PUBLIQUE** -

Gérant : Brahim Guiri, demeurant Local N° 04 El Kherba Hai Debache - Barika - Wilaya de Batna, titulaire du contrat N° : 92 du 05/11/2023, relatif au projet :

lotissement 130 lots Commune de M'Khadma, lots N° 02 : Alimentation en eau potable et un délais de réalisation de Quatre (04) mois.

Met en demeure pour :

- Notification de l'ordre de service de démarrage des travaux (ODS), recevoir une copie du contrat relatif au projet
 - Démarrage des travaux,
- Et ce, dans un délai de soixante-douze (72) heures à compte de la première parution de cet avis.

Dans le cas contraire la Direction prendra les mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur.

L'EXPRESS DU 13/06/2024

ANEP : N° 2416020004

BÉJAÏA

Un plan spécial de la Sonelgaz pour la saison estivale

En prévision de la saison estivale et pour faire face à la demande en matière d'énergie électrique notamment, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa met en place un plan d'action qui vise au développement, renforcement, et la réhabilitation de ses réseaux électriques ainsi que la création de nouvelles sources d'énergie dans le but de répondre aux besoins en énergie électrique de ses clients à travers toute la wilaya, nous dit Laidi Ghanima, chargée de communication à la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Béjaïa. En effet, la direction de distribution Béjaïa a investi, durant cette année, plus de 714 millions de DA dans un programme d'in-

vestissement lié notamment à l'amélioration de la desserte énergétique. Ce programme comprend la création de 33 nouveaux postes transformateurs dont 32 sont déjà mis en service et un (01) en cours de réalisation pour un réseau d'une distance de 99 Km en moyenne et basse tension avec la réalisation de 16 km de lignes moyenne tension en aérien et en souterrain et 83 km de lignes basse tension en aérien et en souterrain, précise notre source. Des postes qui sont répartis sur 42 communes à savoir Béjaïa, Tizi N'berbère, Timezrit, Fenaia, kherrata, Amizour, Feraoun, Seddouk, Ait rezine, Mcisna, Oued ghir, Semaoun, et la commune de Souk El Tenine et bien d'autres pour éviter toutes de chutes de

tension, la Sonelgaz de Béjaïa a procédé à la création de 5 nouveaux départs moyenne tension sur une distance 13 km, et ce pour renforcer des départs déjà existants et la réhabilitation des réseaux classiques « en torsadés » notamment ceux affectés par les conditions climatiques entre autre les tempêtes, les vents violents et les feux de forêt. A Cela s'ajoute, un grand programme mis en place pour l'entretien de des réseaux électriques qui se résume à l'entretien des postes transformateurs et des lignes électriques, redressement et remplacement des supports, réparation des conducteurs, réglage des éclateurs, l'élagage et le désherbage, comme elle a procédé à une opération d'élagage et de



désherbage au niveau des postes et des lignes électriques, sur un linéaire de 18 km qui touche plus de 1.200 sujets à travers le territoire de la wilaya. Par ailleurs, et dans le cadre du programme de lutte contre les feux de forêt la direction de Béjaïa a procédé à l'ouverture de plusieurs tranchées pare-feu sur une superficie de 14 hectares, pour un montant qui s'élève à 11.745.716.08 DA, selon notre source une. **Idir Mehdaoui**

ADRAR

Réalisation d'une station de traitement des eaux usées

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, lundi dernier, depuis Adrar, que le projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées dans les communes d'Adrar et de Timi portait des dimensions environnementales, sanitaires, économiques et sociales. Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Adrar, Derbal a inspecté des projets relevant de l'Office national de l'assainissement ONA y compris un chantier de réalisation d'une station de traitement des eaux usées sur une superficie de 7 hectares par une entreprise de réalisation nationale pour une enveloppe dépassant les 2,4 milliards de DA, et dont le taux d'avancement des travaux a atteint un niveau très avancé.

Derbal a aussi inspecté un projet de réalisation d'un exutoire de transfert hors des ksour de Koussam et Bouzanne dans la commune de Timi, réalisé par l'ONA d'Adrar. A ce propos, le ministre a mis en avant le défi relevé par une entreprise nationale pour la réalisation de ce projet important, appelant à la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation en la matière, tout en insistant sur l'importance de voir les compétences algériennes ayant contribué à sa réalisation rejoindre l'ONA pour gérer la station après son entrée en exploitation, dans l'objectif de bénéficier de leur expérience en la matière. Le même responsable a ajouté que ce projet, qui devrait être réceptionné au mois de

novembre de cette année, contribuera à préserver l'environnement et la santé publique en évitant les maladies d'origine hydrique, en sus de protéger les nappes phréatiques de la région contre la pollution, saluant l'initiative des autorités locales à allouer une enveloppe financière pour élaborer une étude technique sur la valorisation de l'exploitation des eaux traitées produites par la station dans le domaine agricole. Au niveau de la zone industrielle du chef-lieu de la wilaya, le ministre a également supervisé la pose de la première pierre pour la construction d'un château d'eau d'une capacité de 2.000 m3, outre la mise en service d'un puits profond dans la nouvelle ville de Sidi Mohamed Belke-

bir, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, ayant pour objectif de renforcer le réseau de distribution d'eau potable dans les quartiers de l'ouest de la ville d'Adrar. Derbal a expliqué, dans ce sens, que ces projets visaient à améliorer le service public dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et à permettre à l'Algérienne des eaux ADE de mieux contrôler la gestion du réseau de distribution pour assurer des horaires réguliers pour ce service. Ces mesures visent également à accompagner la dynamique économique que connaît la wilaya à travers des projets structurels stratégiques dans différents domaines, notamment le secteur agricole, selon le même responsable.

BLIDA

Les travaux de la double voie reliant Bouinan à Ouled Yaich lancés

Les travaux de la double voie reliant Bouinan à Ouled Yaich ont été lancés en présence du wali de Blida, Brahim Ouheche. C'est un projet tant attendu par la population locale. Il représente la troisième tranche du programme initial et il concerne la connexion de la ville de Meftah à celle d'Ouled Yaich sur une distance de 40 km. C'est la partie la plus complexe du projet. Des ponts et des œuvres

d'art seront réalisés avec un évitement de la ville de Soumaa sur une distance de 2 km. Selon le wali, l'enveloppe budgétaire consacrée à la réalisation de ce projet de liaison entre ces deux agglomérations est estimée à plus de 900 milliards de centimes. Quant à la troisième tranche, Bouinan-Ouled Yaich, dont les délais de réalisation sont fixés à 15 mois, une enveloppe de plus de 300 milliards de centimes a été déga-

gée par les pouvoirs publics pour réduire au maximum la densité de la circulation routière dans cette région. En effet, avec la création de la nouvelle ville de Bouinan et d'autres nouveaux pôles urbains tels que Sidi Serhane, Safsaf et Haouch Errih, la réalisation des routes qui répondent aux normes est plus que nécessaire dans cette partie est de la wilaya de Blida, qui connaît une urbanisation à grande échelle.

IN SALAH

Inauguration d'une salle omnisports de 500 places

Le ministre de la jeunesse et des sports, Abderrahmane Hammad, a inauguré lundi dernier, une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans la wilaya d'In Salah. Cette nouvelle installation sportive permettra aux jeunes de la région la pratique de diverses activités sportives individuelles et collectives et d'accueillir des manifestations et compétitions sportives de la wilaya. Trois 3 nouvelles opérations inscrites au titre du plan d'action du secteur 2024 ont été retenues pour renforcer les infrastructures sportives dans cette wilaya du sud du pays, a déclaré le ministre au terme d'une visite de travail lundi dans la wilaya d'In Salah. Il s'agit notamment de la réalisation de deux nouvelles salles omnisports, et une auberge de jeunes d'une capacité de 50 lits. S'agissant des colonies de

vacances, Hammad a annoncé un quota de 750 places destiné aux des enfants de la wilaya d'In Salah, qui profiteront des séjours dans les wilayas côtières et qui y seront transportés, via des vols réguliers, en application des directives du président Tebboune, concernant la prise en charge des enfants des wilayas du sud du pays pendant les vacances d'été. Le départ d'un premier groupe composé de 130 enfants vers la plage de Sidi Fredj (Alger) est prévu le 24 juin prochain, a-t-il dit. Le ministre de la jeunesse et des sports a, à cette occasion, fait part du lancement d'une plateforme numérique dédiée à la gestion des colonies de vacances, parmi une vingtaine de plateformes numériques créées par le secteur au niveau national, dans le cadre des efforts de la transition numérique.

SIDI BEL-ABBÈS

Raccordement de plus de 200 exploitations agricoles au réseau d'électricité

Le programme d'électricité agricole, mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a permis jusqu'à présent, le raccordement de 218 exploitations agricoles dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, a-t-on appris auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz. La chargée de l'information et de la communication, Fouzia Saboundji, a indiqué qu'il a été procédé, depuis le

début de l'année en cours, au raccordement de 30 exploitations agricoles au réseau d'électricité, tandis que le nombre d'exploitations programmées pour l'année en cours est estimé à 110 exploitations, à savoir le quota additionnel en cours de raccordement en énergie électrique, sachant que le taux de réalisation a atteint 30%. La même source a indiqué que le raccordement des exploi-

tations agricoles est réparti sur trois programmes importants, lesquels ont été achevés: le premier, celui de l'appui agricole ayant ainsi permis le raccordement de 97 exploitations agricoles, le deuxième inscrit au titre du programme du Fonds commun des collectivités locales et concerne 242 exploitations agricoles, alors que le troisième qui concerne l'électricité agricole, a permis

le raccordement de 218 exploitations agricoles. A signaler que ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la direction de distribution de Sidi Bel Abbes pour accompagner le programme de développement économique, selon le plan de Sonelgaz et en application des orientations des autorités supérieures du pays.

UN GESTE DE SOLIDARITÉ À PROMOUVOIR

Quand le don de sang se fait rare !

A l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, célébrée le 14 juin, les appels de l'Agence nationale du sang se multiplient pour aller remplir les stocks de ce précieux liquide...

Un besoin urgent qui se fait ressentir à l'approche de la saison estivale, une période marquée par une baisse de la fréquentation des structures de transfusion sanguine et la hausse des besoins en produits sanguins. Chaque année, le 14 juin, les pays du monde entier célèbrent la Journée mondiale du donneur de sang. Cette manifestation permet de rendre hommage aux donateurs de sang volontaires, bénévoles pour le geste salvateur qu'ils font en donnant leur sang. Il s'agit aussi de sensibiliser l'opinion à la nécessité de dons de sang réguliers pour assurer la qualité, la sécurité et la disponibilité de sang et de produits sanguins pour les patients qui en ont besoin. A l'instar de tous les pays, l'Algérie célèbre la Journée mondiale du don du sang, mettant l'accent sur «l'importance et la régularité de ce geste qui sauve de vies», notamment les patients en besoin à vie de transfusion. Des campagnes auprès des jeunes et du grand public sont menées pour promouvoir une culture du don de sang régulier et élargir la base de donateurs de sang tout en la rendant plus pérenne. L'Agence nationale du sang organise régulièrement des campagnes de don de sang. Les appels se multiplient à l'adresse des citoyens pour faire ce geste salvateur et cet acte de solidarité à l'approche la saison estivale, une période marquée par une baisse de la fréquentation des structures de transfusion sanguine et la hausse des besoins en produits sanguins notamment dans les services de

gynécologie obstétrique et les urgences chirurgicales. Un besoin vital car il n'existe aucun substitut au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie limitée. Les transfusions de sang et de produits sanguins contribuent à sauver des millions de vies chaque année. Elles peuvent aider à prolonger la vie de patients souffrant de maladies mortelles et à améliorer leur qualité de vie, et sont utilisées lors d'actes médicaux et chirurgicaux complexes. Elles jouent aussi un rôle essentiel et vital dans les soins de la mère et de l'enfant, et lors des interventions d'urgence en cas de catastrophes d'origine humaine ou naturelle. «La décision de donner son



sang peut sauver une vie, voire plusieurs si le sang est fractionné en ses divers composants-globules rouges, plaquettes et plasma-qui peuvent être utilisés séparément pour traiter des patients atteints de certaines

maladies. Concernant les critères de sélection des donateurs, ils varient d'un pays à l'autre, mais la plupart des personnes qui sont en bonne santé et qui n'ont pas d'infection transmissible par le sang peuvent don-

ner leur sang», estime l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «La fourchette d'âges auxquels il est possible de donner du sang se situe généralement entre 18 et 65 ans. Les adultes en bonne santé peuvent donner du sang régulièrement au moins deux fois par an», souligne la même source. Dans la plupart des pays, le volume de sang prélevé est de 450 millilitres, soit moins de 10 % de votre volume sanguin total (un adulte a en moyenne 4,5 à 5 litres de sang). Dans certains pays, le volume prélevé est plus faible. Le corps compensera la perte de liquide en 36 heures environ. Selon l'agence onusienne, près de 118,5 millions de dons de sang sont collectés chaque année dans le monde, dont 40 % dans des pays à revenu élevé, où vit 16 % de la population mondiale. Près de 13 300 centres de transfusion sanguine de 169 pays ont fait état de la collecte de 106 millions de dons au total. Le niveau de la collecte de sang dans les centres de transfusion varie selon le niveau de revenu. Le nombre annuel médian de dons par centre de transfusion est de 1300 dans les pays à revenu faible, de 4400 dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et de 9300 dans les pays à revenu intermédiaire supérieur, alors même qu'il s'établit à 25700 dans les pays à revenu élevé. Selon la directrice régionale de l'OMS, «malgré les progrès notables enregistrés dans la région africaine de l'OMS, seuls huit pays disposent de services de transfusion sanguine conçus pour garantir en permanence les niveaux les plus élevés de qualité et de sécurité transfusionnelle pour les patients comme pour les donateurs».

Par Amel B.

HADJ

Agée de 130 ans, Hadja Sarhouda réalise son rêve

Le premier groupe des pèlerins algériens a quitté l'aéroport d'Alger, le 25 mai dernier, pour partir en Arabie Saoudite et permettre à des centaines de hadji de réaliser leur rêve d'accomplir le cinquième pilier de l'Islam. Un rêve que vient de réaliser El Hadja Sarhouda, qui a particulièrement marqué les esprits des Algériens. Notant, que cette année, La Mecque accueillera en tout 41 300 hadji algériens qui ont réussi à achever les démarches nécessaires pour se rendre dans les terres saintes. Ces dernières heures, l'arrivée d'El Hadja Sarhouda en Arabie saoudite a fait le buzz sur la Toile. En effet, les internautes ont été surpris de constater l'âge de cette Algérienne, qui, après de longues années, a enfin réalisé son rêve de se rendre dans les terres saintes pour accomplir le rituel du grand

pèlerinage. En effet, originaire de la wilaya de Tébessa, Hadja Stiti Sarhouda, âgée aujourd'hui de 130 ans, est née en date du 6 juillet 1894 et elle a vécu, tout au long de sa vie, de nombreux événements qui ont marqué l'Algérie. Aujourd'hui, elle a décidé de réaliser un rêve qui lui tient à cœur, le pèlerinage. Par ailleurs, dans une vidéo devenue virale, la doyenne des Algériennes raconte qu'elle a déjà fait deux Omra et a toujours voulu faire le pèlerinage à La Mecque, depuis son jeune âge. Et c'est lors de cette nouvelle saison et à l'âge de 130 ans qu'elle réalise ce rêve, de devenir la plus âgée des pèlerins algériens. Hadja Sarhouda a, aussi, fait savoir que cette opportunité lui a été accordée par l'Arabie Saoudite qui lui a offert la possibilité d'accomplir le pèlerinage trois fois.

VISA POUR L'ESPAGNE

Les Algériens dans le top 3 des demandeurs les plus recalés

Les Algériens sont nombreux à partir en Espagne pour différents motifs. Pour ce faire, ces derniers doivent d'abord obtenir le fameux visa Schengen à avant de traverser la Méditerranée. Un parcours semé d'embûches qui, par conséquent, cause le refus de plusieurs demandes. Les dernières statistiques de visa Schengen montrent une hausse inquiétante des demandes de visa espagnol pour les ressortissants algériens qui souhaitent se rendre dans ce pays. Pendant plusieurs années, les Algériens ont toujours été parmi les demandeurs de visa Schengen qui ont subi le plus de refus. Dans un nouveau classement, dressé par le site spécialisé Visa Schengen Info, des demandeurs les plus recalés, les Marocains arrivent en tête de la liste avec 51 280 refus sur un total de 174 551 demandes exprimées. Par ailleurs, en deuxième position se place les ressortissants algériens avec un total de 41 993



rejets parmi 119 203 demandes de visa déposés auprès des services consulaires d'Espagne en Algérie. Cette augmentation des refus se traduit, aussi, par la hausse des demandes exprimées par les Algériens. Ce top 10 des nationalités avec le plus de refus de visa pour l'Espagne se poursuit avec l'Équateur (16 051 refus), la Russie (15 742), l'Inde (13 447), le Pakistan (9 700), la République dominicaine et la Bolivie (un taux de rejet de 38%). De plus, le taux de refus a été aussi haut pour les ressortissants de l'Égypte (38.9 %), quant aux Algériens, ces derniers ont subi un taux de refus de demandes de visa pour l'Espagne de 32.9 %. Dans l'autre côté de la balance, les Chinois représentent la nationalité qui a reçu le plus d'avis favorable à leurs demandes en 2023. En effet, le gouvernement espagnol a approuvé un total de 139 000 visas Schengen pour les ressortissants de ce pays.

PERSONNES ÂGÉES ISSUES DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

Une délégation en visite à Oran

Une délégation de personnes âgées, issues de la communauté nationale établie à l'étranger, a entamé, mardi dernier, à Oran, une visite touristique et de loisirs pour découvrir différents sites et destinations de la capitale de l'Ouest du pays. Cette délégation de 87 personnes résidant en France, a été chaleureusement accueillie au complexe touristique Les Andalouses, en présence des autorités locales, des cadres des secteurs du tourisme et de l'artisanat et de la culture et des arts. Les membres de la délégation ont salué cette initiative, la considérant comme une opportunité pour mieux connaître les atouts touristiques dont l'Algérie recèle et d'admirer sa nature pittoresque, faisant d'elle un pôle touristique par excellence et souligné que «l'Algérie connaît un immense essor d'année en année, à la faveur des réalisations concrétisées dans divers domaines». La délégation bénéficiera également de prestations thérapeutiques au niveau du centre de traitement de thalassothérapie aux Andalouses et visitera plusieurs sites archéologiques, historiques, culturels et religieux, dont les musées, le théâtre régional Abdelkader-Alloula, la mosquée pôle Ibn-Badis et le fort Santa Cruz, au

mont Murdjadjo. Au hall du complexe Les Andalouses, deux expositions sont également organisées sur l'histoire de la wilaya V historique, durant la Glorieuse guerre de libération, et l'autre sur les produits de l'artisanat. Pour rappel, cette délégation a effectué une visite similaire à la station thermale de Hammam Boughrara de Tlemcen. Cette visite, organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec le ministère des Transports avec le concours de la mosquée de Paris, intervient en exécution des instructions du président Tebboune, portant sur la valorisation de la relation entre la communauté algérienne établie à l'étranger et la mère patrie. Le directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Karim Chikhi, a souligné que cette tournée, s'étalant du 8 au 14 juin courant, permet à cette délégation de bénéficier de cure dans les stations thermales et des centres de thalassothérapie. Le même responsable a indiqué qu'un autre groupe composé de 92 personnes s'est rendu, le 7 juin, aux stations thermales de Guelma et Sétif avec la visite des sites archéologiques dans ces deux wilayas, ainsi qu'à Constantine.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La commission d'enquête de l'ONU accuse Israël de crimes contre l'humanité

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, en cours depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé mardi à 37 164 martyrs et 84 832 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé...

Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 37.124 martyrs et 84.712 blessés. L'armée d'occupation a également commis trois massacres au cours de ces dernières 24 heures faisant 40 martyrs et 120 blessés, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours ensevelies sous les décombres du fait des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne. Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Gaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive. Hier, une commission d'enquête de l'ONU, créée en mai 2021 par le Conseil des droits de l'homme accuse Israël de «crimes contre l'humanité d'extermination, de meurtre, de persécution fondée sur le genre ciblant les hommes et les garçons palestiniens, de transfert forcé, d'actes de torture et de traitements inhu-

ains et cruels». Elle accuse aussi les autorités israéliennes de guerre depuis le 7 octobre. La commission, mise en place après la guerre de 11 jours que se sont livrés Israël et le Hamas en mai 2021, a pour mandat d'enquêter dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël sur les violations présumées des droits de l'homme commises depuis cette année-là et d'étudier toutes les causes profondes du conflit israélo-palestinien. Elle accuse les autorités israéliennes «d'entraver» ses investigations et de lui interdire l'accès à Israël et aux territoires occupés. Le rapport s'appuie sur des entretiens avec des victimes, réalisés à distance et au cours d'une mission en Turquie et en Égypte, et des documents, dont des rapports médico-légaux et des images satellites. En Cisjordanie, la commission a constaté que les forces israéliennes avaient «commis des actes de violence sexuelle, de torture, des traitements inhumains ou cruels



et des atteintes à la dignité personnelle, qui constituent tous des crimes de guerre». Elle affirme aussi que le gouvernement et les forces israéliennes «ont permis, encouragé et incité à une campagne de violence des colons». Le rapport souligne aussi que les déclarations de responsables israéliens «y compris celles reflétant la politique consistant à infliger des destructions généralisées et à tuer un grand nombre de civils» peuvent constituer des crimes internationaux graves, tels que l'incitation au génocide ou aux discriminations et à la violence.

En bombardant massivement des zones densément peuplées, Israël n'a pas non plus respecté les principes de précaution, de proportionnalité et de distinction entre les civils et les combattants. La famine comme arme de guerre, les violences sexuelles à l'encontre des Palestiniens arbitrairement détenus. C'est un véritable rapport à charge que publie la commission. Emmenée par l'ancienne haut-commissaire aux droits de l'homme Navi Pillay, qui a dû travailler à distance, Israël ne l'ayant jamais autorisée à poser le pied sur son sol.

NIGERIA

Des terroristes tuent une trentaine de pêcheurs

Des terroristes ont tué quelque 30 pêcheurs dans le nord-est du Nigeria en représailles à des bombardements de l'armée qui avaient tué nombre de leurs combattants, ont rapporté des pêcheurs. Des combattants liés à l'État islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap) ont pris d'assaut des îles du côté nigérian du lac Tchad, dans l'État de Borno, dimanche et lundi, et rassemblé des pêcheurs qu'ils ont ensuite abattus à bout portant, ont indiqué ces sources mardi dernier. Les assaillants ont rejoint trois îles en hors-bord et «demandé aux pêcheurs de se regrouper avant d'ouvrir le feu» dans

leur direction, a relaté Ibrahim Liman, dirigeant d'une milice. «Ils ont tué de nombreuses personnes et ont poursuivi ceux tentaient de s'enfuir» pour les abattre, a-t-il ajouté. Liman, membre d'une unité paramilitaire locale collaborant avec les forces armées nigérianes dans la lutte antiterroriste, a indiqué que les opérations de recherche de corps étaient toujours en cours et que le nombre de morts «dépasse 30 personnes, sans aucun doute». Isa Danmakama, un pêcheur parvenu à échapper à l'assaut, a raconté avoir compté 28 dépouilles, une fois revenu

sur les lieux pour retrouver le corps de son frère. L'armée nigérienne n'a pas communiqué dans l'immédiat au sujet de cette attaque. Selon les sources interrogées, cette tuerie aurait été menée en représailles à des frappes aériennes sur des camps de l'Iswap par l'armée du Nigeria quelques jours plus tôt, dans lesquelles de nombreux terroristes et leurs familles avaient été tués. Les assaillants ont accusé les pêcheurs d'avoir fourni à l'armée la localisation des camps visés de Kirta Wulgo, Jibillaram et Sabon Tumbu, a raconté le mili-

taire Umar Ari. Les attaques des terroristes de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest contre des agriculteurs, des bûcherons, des bergers ou encore des pêcheurs, qu'ils accusent de renseigner l'armée et les milices locales qui les combattent, se sont intensifiées ces dernières années. Les terroristes ont perdu du terrain dans le nord-est du Nigeria mais continuent d'attaquer les communautés rurales. Le conflit y a fait quelque 40.000 morts et plus de deux millions de déplacés depuis 2009, selon les Nations unies.

EUROPÉENNES 2024

Espagne, Allemagne, Grèce, Finlande... Les gauches entre surprise, déception et divisions

Au sortir du scrutin qui s'est achevé le 9 juin, où en sont les formations progressistes à l'échelle du continent ? Face à la vague conservatrice et ultranationaliste, les gauches récoltent des résultats hétéroclites à l'échelle du continent. De Sumar en Espagne, en passant par Syriza, Cap sur la liberté et le Parti communiste de Grèce (KKE), jusqu'à Die Linke en Allemagne et l'Alliance de gauche en Finlande, tour d'Europe de formations qui oscillent entre rebond et crise interne. Les conservateurs restent majoritaires, les grands équilibres persistent. L'extrême droite ne devrait pas disposer d'une capacité de blocage et d'orientation des grandes politiques européennes. De nouvelles formations émergent à gauche. Présentée comme un projet progressiste et intrinsèquement pacifiste, l'UE a fini par accoucher d'un monstre. Fait majeur de ces élections, les partis nationalistes et conservateurs au Parlement se consolident sans toutefois provoquer la vague brune redoutée durant la campagne. Si le Parti populaire européen (PPE, droite) doit demeurer majoritaire dans l'Hémicycle (184

sièges, +8, selon les premières projections), les Conservateurs et réformistes européens (ECR), emmenés par la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, devraient quant à eux voir leur représentation progresser légèrement (73, +4). C'est également le cas d'Identité et Démocratie (ID), où siège le Rassemblement national, qui récoltait 58 sièges (+9). Les Libéraux de Renew, dont fait partie Renaissance d'Emmanuel Macron, s'écroulaient (80, -22). L'extrême droite dispose ainsi d'une capacité de blocage et d'orientation des grandes politiques continentales comme ce fut déjà le cas pour le pacte asile et immigration, en fin de mandature. Malgré leur diversité, les nationalistes pourraient, sur le modèle du premier ministre hongrois Viktor Orban, monnayer leurs votes et mettre les institutions au service de leurs propres objectifs en échange de leur soutien sur certains dossiers structurants comme la guerre en Ukraine ou l'austérité. Pendant la campagne, Giorgia Meloni et l'ensemble du spectre, qui s'est adonné à des démonstrations de force lors de grands meetings à Florence, Madrid et

Budapest, avaient fait de la relégation des sociaux-démocrates (139, stable), des Verts (52, -19) et du groupe La Gauche (36, -1) la vocation ultime de ces élections, estimant que leur influence culturelle sur l'UE demeurerait flagrante. Des projections qui, si elles se confirment, laissent en suspens la question d'une éventuelle alliance entre le PPE et ECR dans les années à venir. Les formations historiques de la gauche sont en

recul sur le continent malgré le maintien relatif du groupe, de nouvelles formations ont émergé. Après la scission des Allemands de Die Linke (3%), reste toutefois à savoir si les tentatives de Sahra Wagenknecht (5,5%) pour passer des alliances avec d'autres forces dissidentes seront susceptibles de déstabiliser le groupe existant sur des bases souverainistes et de rejet de l'assistance aux migrants.

AFRIQUE DU SUD

Le début de la fin de l'ANC

Pourquoi le parti enregistre un tel revers aux législatives trente ans après avoir conquis le pouvoir avec Nelson Mandela. Les élections législatives du 29 mai qui ont mobilisé 27 millions d'électeurs marquent une rupture majeure pour l'Afrique du Sud. Au terme d'une campagne très disputée, l'ANC (African National Congress, ou Congrès national africain, en français) enregistre un revers historique, en perdant la majorité des voix et des sièges dont il disposait

depuis l'instauration de la démocratie par Nelson Mandela en 1994. Il n'a, en effet, recueilli que 40,2% des voix contre 57,5% en 2019. Le premier parti d'opposition d'inspiration libérale, l'Alliance démocratique, est crédité de 21,8% des suffrages. Le parti populiste créé il y a seulement cinq mois par le sulfureux Jacob Zuma, condamné pour corruption et inéligible, effectue une spectaculaire percée en réunissant 14,6% des électeurs.

LIGUE 1

Le MCO et l'USB évitent la relégation

Le MC El Bayadh et l'ES Ben Aknoun sont toujours menacés de relégation. Le match entre ces deux équipes lors de la dernière journée déterminera celui qui se maintiendra en Ligue 1. L'ES Ben Aknoun devra son salut à une victoire et seulement à une victoire.

Quant au CS Constantine, il s'est emparé de la place de dauphin grâce à son succès en déplacement face à l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 29^e et avant-dernière journée, disputée mardi. Les Constantinois ont réalisé un véritable hold-up au stade du 20-Août 1955 d'Alger, en marquant le but de la victoire dans le temps additionnel par Benchaâ (90'+8), un succès qui leur permet de franchir un grand pas pour terminer à la position de dauphin, synonyme d'une participation à la prochaine édition de la Ligue des champions. Le CSC a joué plus d'une mi-temps en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur Baouche à la 28^e minute de jeu. En revanche, l'ESBA réalise une mauvaise opération dans la course au maintien, puisqu'elle sera condamnée à l'emporter lors de l'ultime journée, en déplacement face au MC El-Bayadh, son concurrent pour la survie. Premier reléguable avec 32 points au compteur, à trois longueurs de retard sur le MCEB, les gars de Ben Aknoun seront appelés à sortir le grand jeu lors de la dernière journée pour s'imposer et se sauver. Un nul permettra à la formation d'El-Bayadh d'assurer sa survie.

Le CRB a marqué le pas en s'inclinant, à la surprise générale, à la maison face à l'ASO Chlef (0-1), offrant ainsi l'occasion au CSC de s'emparer de la deuxième place au classement. Le Chabab a buté sur une courageuse équipe chélifienne, qui assure définitivement son maintien parmi l'élite, grâce au but inscrit en seconde période par Bounoua (54e). Le MC Alger, sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, s'est présenté à Biskra avec un onze largement remanié, pour affronter l'USB, dont la victoire était impérative pour le maintien. Les locaux ont trouvé la faille dès la 2e minute par Zeghnoun, un but qui a suffi à la formation des « Ziban » pour mettre fin à un triste bilan de six matchs sans victoire, et surtout assurer officiellement leur survie dans le premier palier du football algérien. Il s'agit de la troisième défaite de la saison pour le « Doyen », après ceux concédés à Constantine et à Sétif. A l'instar de l'USB, le MC Oran a réussi à délivrer ses supporters en battant à la maison le MC El-Bayadh (2-0), grâce à deux buts de Baâkôh (19e) et Benamara (80e). Une victoire importante face à un concurrent direct pour le maintien qui met définitivement fin au cauchemar vécu depuis le



début de la saison par la formation oranaise. Le NC Magra a confirmé son excellente forme en allant tenir en échec l'USM Khenchela (2-2). L'attaquant khencheli Karim Sabouni s'est illustré au cours de cette rencontre en signant un doublé (9e, 52e). Le « Nedjm » aligne de son côté un huitième match sans défaite. Enfin, les résultats des trois derniers matchs de cette 29e journée : ES Sétif-Paradou AC (2-1), USM Alger-US Souf (3-0), et JS Kabylie-JS Saoura (1-1), sont sans incidence sur le classement général. La 30e et dernière journée du championnat se jouera samedi prochain, et sera marquée par le choc pour le maintien entre le MC El-Bayadh et l'ES Ben Aknoun, alors que le CSC recevra l'ESS avec l'intention de grignoter au moins le point du nul pour assurer sa deuxième place.

RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT :

USM Khenchela - NC Magra	2-2
ES Sétif - Paradou AC	2-1
USM Alger - USSouf	3-0
JS Kabylie - JS Saoura	1-1
CR Belouizdad - ASO Chlef	0-1
US Biskra - MC Alger	1-0
MC Oran - MC El-Bayadh	2-0
ES Ben Aknoun - CS Constantine	0-1

CLASSEMENT Clubs

Clubs	Pts	J
1). MC Alger	62	29
2). CS Constantine	53	29
3). CR Belouizdad	50	29
4). USM Alger	46	29
5). ES Sétif	45	29
6). JS Saoura	40	29
7). Paradou AC	39	29
-). USM Khenchela	39	29
-). JS Kabylie	39	29
10). ASO Chlef	38	29
-). NC Magra	38	29
12). MC Oran	36	29
-). US Biskra	36	29
14). MC El Bayadh	35	29
15). ES Ben Aknoun	32	29

LFP

DÉSIGNATION DES ARBITRES POUR LES MATCHS DE LA 30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE

La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) de la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la désignation des arbitres devant officier les rencontres de la 30e journée de la Ligue de football professionnel (LFP) prévues le vendredi 14 juin 2024.

Les désignations sont comme suit:

- Paradou AC- USM Khenchela : Bouterra- Benali- Hadj Said, Houia
- NC Magra-USM Alger : Benzohra, Otsmane, Rih, Sahraoui
- US Souf - JS Kabylie : Bemkebir, Ouaza, Klikha, Benchiba
- JS Saoura- CR Belouizdad : TayebBouderbal, Mehadjji, Tadjikedroussi, Selakh
- ASO Chlef- US Biskra : Serdjane, Tizazoua, Horr, Mekfoudji
- MC Alger - MC Oran : Boudjemaa, Zemit, Arioua, Oukil
- MC EL-Bayadh-ES Ben Aknoun : Ghorbane, Zerhouni, OuardBenslama, Bendjahane
- CS Constantine-ESS : Chaoubi, Gaoua, Djenadi, Fecih

CLASSEMENT DES BUTEURS

Belkacemi (USMA) se hisse en tête avec 13 buts

L'attaquant de l'USM Alger Ismaïl Belkacemi, auteur d'un triplé mardi dernier, à domicile face à l'US Souf (3-0), s'est emparé de la tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 13 buts, au terme de la 29e journée. Belkacemi a ouvert le score dès la première minute de jeu avant de doubler la mise à la 15e minute. En seconde période, l'enfant de Sour El-Ghozlane a resurgi en fin de match pour signer le hat-trick (89e). L'avant-centre des Rouge et Noir compte désormais un but d'avance sur Youcef Belaïli (MC Alger) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 12 buts chacun. Outre Belkacemi, un autre joueur s'est illustré lors de cette avant-dernière journée du championnat en signant un doublé, il s'agit de l'attaquant de l'USM Khenchela Karim Sabouni, buteur à la maison face au NC Magra

(2-2). Le trio de tête est talonné par deux joueurs qui comptent 11 buts chacun: le Togolais Agbagnou (ASO Chlef) et Naïdji (MC Alger). La 30e et dernière journée, prévue samedi prochain, sera décisive pour l'octroi du titre honorifique du meilleur buteur de la saison 2023-2024. Pour rappel, le titre du meilleur buteur du précédent exercice (2022-2023) avait été remporté par Mohamed Souibaâh (ASO Chlef) et l'ancien joueur du RC Arbaâ, Mohamed Toumi avec 13 buts chacun.

TOP 5 DES MEILLEURS BUTEURS DE LA LIGUE 1 :

- 1- Ismaïl Belkacemi (USMA) 13 buts
- 2- Youcef Belaïli (MCA) 12 buts
- . Brahim Dib (CSC) 12 buts
- 4- Yawo Agbagnou (ASO) 11 buts
- . Zakaria Naïdji (MCA) 11 buts.

YOUCEF ATAL, DÉFENSEUR E.N. :

«On savait qu'on pouvait faire mieux»

Tout content à la sortie du vestiaire, le défenseur latéral droit des Verts, Youcef Atal, a livré ses impressions au micro de la télévision algérienne suite à la victoire de l'Algérie face à l'Ouganda à Kampala. «On avait besoin de cette victoire. On voulait remporter le premier match, mais nous n'avons pas réussi. Aujourd'hui on voulait remporter la rencontre pour rester dans la course. On n'est peut-être pas très bien rentré dans le match, mais nous avons fait tout ce qu'on a pu en deuxième mi-temps. On savait qu'on avait les qualités et qu'on

pouvait faire mieux. Nous avons marqué 2 buts et nous allons rentrer avec les 3 points.» Commentant la prestation catastrophique des Verts en première mi-temps, Youcef Atal attribue cela à la forte pression qui empêchait les joueurs de s'exprimer convenablement. «En première mi-temps, on prenait peut-être les mauvaises décisions car on était sous pression. Par contre en deuxième mi-temps, on s'est dit que l'on pouvait faire mieux et que l'on pouvait jouer sans contrainte et donner tout ce que l'on avait», a-t-il conclu.

WALID SADI, PRÉSIDENT DE LA FAF :

«Petkovic va rencontrer Mahrez»

Sadi a affirmé que «Petkovic va rencontrer Mahrez dans les prochains jours afin de remettre les choses au clair et peut-être que Mahrez sera là pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique qui auront lieu en septembre». Accosté par notre confrère de l'ENTV dans les couloirs du stade Nelson-Mandela de Kampala pour une déclaration après la victoire des Verts en terre ougandaise (1-2) pour le compte de la 4e journée des éliminatoires de la FAF, Walid Sadi, n'a pas hésité à tirer à boulets rouges sur ceux qui veulent nuire à l'équipe d'Algérie. «Je ne veux pas parler de sujets extra sportifs, mais je pense qu'il y a des clans qui attendent les

échecs de l'Équipe Nationale pour régler leurs comptes. Aujourd'hui il s'agit de la victoire de l'Algérie et non pas du président de la fédération. Ces gens créent le désordre et l'Algérie est toujours debout grâce à ses hommes», a-t-il lancé avant de répondre à une question sur le cas de Riyad Mahrez. «Il n'y a aucun problème avec Mahrez et la situation a pris une autre dimension alors qu'il n'y a pas de problème. Je me suis entretenu avec le sélectionneur, il va rencontrer Mahrez dans les prochains jours afin de remettre les choses au clair et peut-être que Mahrez sera là pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique qui auront lieu en septembre».

TENNIS DE TABLE

L'Algérienne Lynda Loghraïbi qualifiée aux JO de Paris

La pongiste algérienne Lynda Loghraïbi a validé son billet pour les Jeux olympiques 2024 de Paris, grâce à son ranking mondial de la zone Afrique, a-t-on appris mercredi auprès de la Finaliste au dernier tournoi qualificatif organisé du 16 au 18 mai 2024 à Kigali au Rwanda, Loghraïbi a finalement décroché sa qualification aux JO de Paris grâce à sa 75e place au ranking mondial de la zone Afrique. Le tennis de table algérien obtient son deuxième billet aux JO de Paris après la qualification de Mehdi Bouloussa qui avait remporté la première place lors du tournoi qualificatif organisé à Kigali, en dominant en finale le Congolais Idowu Saheed (4-0). Loghraïbi



devient ainsi le 41^e athlète algérien à avoir validé son billet pour les JO de Paris, en attendant la suite des compétitions de qualification pour les autres disciplines.

EURO 2024

Les Pays-Bas taclent le Barça après le forfait de Frenkie de Jong

Les Pays-Bas ne pourront compter sur l'un de leurs meilleurs joueurs à l'Euro, d'où la colère du sélectionneur de l'équipe nationale de la Hollande, Ronald Koeman, contre le Barça, accusé d'avoir aggravé la blessure de De Jong...

Véritable coup dur pour la sélection nationale des Pays-Bas. Les Oranjes ne pourront pas compter sur

leur milieu de terrain barcelonais, Frenkie de Jong, qui a dû déclarer forfait en raison de blessure. Une absence qui passe mal aux Pays-Bas, d'où le sélectionneur s'en prend au club blaugrana. Les Pays-Bas ne pourront pas compter sur un des meilleurs éléments de leur effectif. International milieu central néerlandais, Frenkie de Jong (54 capes, 2 buts) ne pourra pas accompagner la sélection batave en Allemagne. Dans un communiqué sur les réseaux sociaux,

lundi soir, le joueur a annoncé qu'il ne jouera pas l'Euro avec sa nation. «Je suis triste et déçu de ne pas arriver à la Coupe d'Europe. Nous en avons fait beaucoup ces dernières semaines, mais ma cheville a besoin de plus de temps malheureusement. C'est un rêve et le plus grand honneur de représenter notre pays dans un tournoi final. Porter la chemise orange, chanter le Wilhelmus (l'hymne des Pays-Bas) et ressentir le soutien de tout le pays.

Mais maintenant, comme toute la légion orange, je vais encourager notre équipe depuis les lignes de touche. Allez les gars», a écrit l'ancien de l'Ajax Amsterdam sur son compte officiel Instagram. Ancien coach du FC Barcelone et actuel sélectionneur des Pays-Bas, Ronald Koeman est très en colère après le forfait de son milieu de terrain. Le technicien néerlandais accuse la formation blaugrana d'avoir aggravé la blessure de Frenkie de Jong. Après l'écras-

sante victoire des Oranje contre l'Islande (4-0), lundi, le sélectionneur se désole de l'absence de son joueur. «Nous devons examiner la santé du joueur. Le joueur a des antécédents de blessure et son club a pris des risques avec lui. Cela nous laisse dans une mauvaise situation avec Frankie», a confié Koeman dans une interview accordée au média néerlandais NOS, lundi dernier. «Il n'a pas joué un match et nous ne l'avons pas vu de la manière la plus positive possible. Les tests ont montré qu'il n'est pas encore en forme. Vous réalisez qu'il n'est pas à cent pour cent et qu'il n'est pas en condition pour jouer au plus haut niveau pendant les trois prochaines semaines. Vous pouvez le garder ici mais cela n'a pas beaucoup de sens», a-t-il ajouté. Blessé en mars, Frenkie de Jong avait rechuté dès son retour à la compétition en se blessant lors du Clásico entre le Real Madrid et le FC Barcelone (3-2), en avril dernier. Le milieu central de 27 ans n'a plus joué depuis. Les Oranje jouent leur premier match à l'Euro contre la Pologne, le 16 juin (15h00).

EURO 2024

Une intelligence artificielle prédit l'Angleterre vainqueur de l'Euro

Le vainqueur de l'Euro 2024 serait déjà connu selon une intelligence artificielle qui prédit le successeur de l'Italie. Les équipes favorites du prochain Championnat d'Europe seraient connues. A trois jours du coup d'envoi en Allemagne (14 juin), une intelligence artificielle a analysé plusieurs millions de scénarios possibles pour déterminer les favoris de la compétition. Plus titrée du Championnat d'Europe avec trois trophées tout comme l'Allemagne, l'équipe nationale d'Espagne ne devrait pas rêver d'un quatrième sacre cet été. Selon les analyses d'une intelligence artificielle, les hommes de Luis de la Fuente vont quitter la compétition à l'étape des quarts de finale. La Roja est même moins classée que le Portugal (champion en 2016) et l'Italie, championne en titre, qui disposent de 10,2% de

chances de triompher dans la compétition en Allemagne. Si la Squadra azzurra pensait conserver son trophée, ce ne serait pas le cas. Même si l'Equipe de France a été accrochée par le Canada (0-0) dimanche après un premier match amical réussi contre le Luxembourg (3-0), elle ne serait pas une équipe facile à manier en Allemagne. A en croire l'intelligence artificielle, les hommes encadrés par Didier Deschamps iront jusqu'en finale. Les Bleus ont 28% de chances tout comme l'Allemagne, le pays hôte. Mais la Mannschaft ne verrait pas la finale. Finaliste de la dernière édition perdue contre l'Italie, l'Angleterre est la grande favorite de ce tournoi, selon l'IA. Les Three Lions disposent de 34,4% de chances de remporter le premier trophée de leur histoire en championnat d'Europe.

JO DE PARIS

Thierry Henry rétropédale pour Rayan Cherki

Thierry Henry fait face à un gros setback à quelques semaines des Jeux. Alors que le tournoi, qui a lieu à Paris cette année, démarre le 26 juillet, le sélectionneur français ne savait toujours pas quels joueurs seront sous ses ordres cet été. Cela notamment en raison du refus de plusieurs clubs de libérer leurs joueurs pour les JO. Une situation qui a obligé l'ancien joueur de l'AS Monaco à rappeler Rayan Cherki. Snobé dans un premier temps, Rayan Cherki est rappelé par Thierry Henry pour les JO. Le 3 juin dernier, Thierry Henry dévoilait une pré-liste de 25 joueurs convoqués pour les Jeux Olympiques. Le sélection-

neur de l'Equipe de France Espoirs a décidé de ne pas sélectionner Rayan Cherki, à la surprise générale. Mais la pré-liste était composée de certains joueurs dont les clubs ont mis un veto à leur participation au tournoi olympique. Une position qui n'a pas changé et qui a obligé Thierry Henry à rappeler Rayan Cherki ainsi que deux autres joueurs chez les Bleuets. «À la suite des indisponibilités des joueurs Lucas Chevalier, Bafodé Diakité, Lenny Yoro (LOSC), Bradley Barcola, Warren Zaire-Emery (PSG) et Mathys Tel (Bayern Munich), le sélectionneur des U23, Thierry Henry, a décidé de convo-

quer Chrislain Matsima (AS Monaco), Andy Diouf (RC Lens) et Rayan Cherki (Olympique Lyonnais) pour le stage de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Le rassemblement débutera ce dimanche 16 juin au CNF Clairefontaine», a annoncé, mardi dernier, la FFF via un communiqué.

LA PRÉ-LISTE ACTUALISÉE DE L'EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS POUR LES JO

Gardiens : Guillaume Restes (Toulouse), ObedNkambadio (Paris FC), Robin Risser (Strasbourg).
Défenseurs : KiliannSildillia (Fri-

bourg), ChrislainMatsima (AS Monaco), CastelloLukeba (Leipzig), Maxime Estève (Burnley), Adrien Truffert (Rennes), Bradley Locko (Brest).
Milieux de terrain : Andy Diouf (RC Lens), KhéphrenThuram (Nice), Manu Koné (Borussia Mönchengladbach), MaghnesAkliouche (Monaco), Enzo Millot (Stuttgart), Joris Chotard (Montpellier), Désiré Doué (Rennes), Lesley Ugochukwu (Chelsea).
Attaquants : RayanCherki (Lyon), Alexandre Lacazette (Lyon), Jean-Philippe Mateta (Crystal Palace), Michael Olise (Crystal Palace), Arnaud Kalimuendo (Rennes).

MERCATO

Chelsea tente de recruter Michael Olise

Comme en 2023, l'Arabie Saoudite va tenter d'attirer les meilleurs joueurs de la planète cet été. Selon les informations du média espagnol El Chiringuito, Al-Nassr aurait transmis une offre de 100 millions d'euros au Real Madrid pour Antonio Rüdiger. La formation saoudienne proposerait un salaire annuel de 25 millions d'euros et quatre ans de contrat à l'international allemand, actuellement lié aux Merengue jusqu'en juin 2026. Notre avis : difficile d'imaginer le Real lâcher son défenseur. Mais une hausse de l'offre en question pourrait faire réfléchir le club madrilène. D'après la BBC et le journaliste Fabrizio Romano, Chelsea devrait accélérer dans les prochaines heures pour tenter de recruter Michael Olise. Lié à Crystal Palace jusqu'en juin 2027, l'ailier droit français a marqué dix buts cette saison en Premier League. Notre avis : L'heure est venue pour

Michael Olise de passer un nouveau palier. Auteur d'une très belle saison avec le Bayer Leverkusen (14 buts et 12 passes décisives toutes compétitions confondues), Jeremie Frimpong est convoité par le FC Barcelone, qui aurait transmis une première offre, annonce le quotidien Sport. L'ailier international néerlandais aurait particulièrement tapé dans l'œil d'Hansi Flick, le nouvel entraîneur des Blaugrana. Dans ce dossier, le club catalan pourrait inclure Ansu Fati. Notre avis : Leverkusen compte conserver ses meilleurs éléments. Ainsi, il ne bradera pas Jeremie Frimpong. Selon les informations de Sky Germany, Jonathan Tah, le défenseur du Bayer Leverkusen, s'est mis d'accord avec le Bayern Munich pour un contrat de cinq ans. Désormais, le club bavarois, qui considère l'international allemand comme sa priorité en défense, doit trouver un terrain d'enten-

te avec le champion d'Allemagne 2024. Notre avis : Même constat pour Jonathan Tah. Le Bayern Munich devra proposer une très belle offre. Lié à la Juventus Turin jusqu'en juin 2025, Wojciech Szczesny pourrait poursuivre sa carrière en Arabie Saoudite. Comme l'annonce le journaliste Fabrizio Romano, Al-Nassr lui proposerait un contrat de deux saisons. De son côté, le club turinois serait disposé à laisser partir le gardien international polonais car la piste menant à Michele Di Gregorio (Monza) serait de plus en plus chaude pour les Bianconeri. Avant la finale de la Ligue des champions, Rodrygo a annoncé publiquement qu'il souhaitait rester au Real Madrid la saison prochaine même si son temps de jeu pourrait diminuer avec l'arrivée de Kylian Mbappé. En coulisses, les choses seraient différentes, indique Sport. En effet, l'attaquant brésilien aurait un œil sur la Pre-

mier League. Le quotidien espagnol ajoute que Liverpool aurait même récemment transmis une offre de 120 millions d'euros. Une proposition a priori refusée par le Real Madrid qui réclamerait quelque 30 millions supplémentaires. Notre avis : Malgré l'incroyable armada offensive du Real Madrid, Rodrygo sait qu'il a de beaux arguments pour tirer son épingle du jeu. Arrivé cet hiver à Barcelone, Vitor Roque n'a pas totalement convaincu lors de la deuxième partie de la saison 2023-24 (2 buts en 14 matches de Liga dont 2 comme titulaire). Ainsi, l'attaquant brésilien de 19 ans n'est pas sûr de jouer pour les Blaugrana la saison prochaine. D'après A Bola et Sport, Porto et la Juventus aimeraient récupérer l'ancien joueur de l'Athletico Paranaense. Le club portugais proposerait notamment un prêt avec une option d'achat non obligatoire.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT


- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

HORIZONTALEMENT

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALLANT AU HASARD	L'OISEAU DU LAC	DES GENS AVANT LES AUTRES	PÉRIODE PRÉCÉDANT NOËL	À PEINE CUITE	AMI D'OBÉLIX
BÂTON DE KHÔL	CLOWN AU NEZ ROUGE	ANIMAL DE JEU	POILUS	AGITATION, EXCITATION	ASSEMBLÉ
			ANGLAIS TITRÉ		
CRI DU LION					
DRAPÉ SUR LES HANCHES			QUI VA ÉTONNER DU MONDE		
DÉVÊTUE					CHANTEUSES ESTIVALES DU MIDI
BREVET TECHNIQUE		QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE			
					APRÈS CELLE
					DEUX FOIS CINQ
ACCUEILLI AVEC DES SIFFLETS	HABITUELLES				
					ÉTENDUE D'EAU DOUCE
					ILS FONT MAL AUX PIEDS
QUI N'EST PAS RESTÉE EN TRAVERS DU GOSIER	TROUBLE SUR LA VOIE PUBLIQUE				
		HALTE AUX TRAINS	ON Y RANGE SES AFFAIRES À LA PISCINE	NUAGE BLANC	SAINT EN MANCHE
		DOTÉ, NANTI		MONUMENT FUNÉRAIRE	RÉPLIQUE PUÉRILE
CONSERVER EN ENTREPÔT					
BOUTON DU JARDIN					
			BRILLE MAIS C'EST DU TOC		
			ACTION POSTALE		
OPTICIEN					
HOMME-SINGE					
			REPASSÉ PAR LES YEUX		
PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL		OUVRES LE FEU			




SIDOKU

	5				4	6		1
	9			6	2			
	7							4
		8			6			
		4		5		7		
			7			3		
5								2
			2	9				4
2		3	4					5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUTER CAPOT
 CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
 NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINE REAL TENUIE VELER VOCAL

I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

JEAN-PIERRE LAPORTE. HISTORIEN ET ARCHÉOLOGUE FRANÇAIS, À L'EXPRESS :

«Mon premier contact avec l'archéologie de la Kabylie a été avec les ruines de Tizirt»

Ancien assistant au Service des antiquités de l'Algérie de 1969 à 1971, chargé d'un inventaire archéologique de la Kabylie, l'historien et archéologue français Jean-Pierre Laporte a écrit de nombreux articles sur les sites archéologiques de la Kabylie et est toujours consulté pour donner son expertise sur les découvertes archéologiques qui s'y font encore.

Entretien réalisé par Boualem B.

■ L'EXPRESS : VOUS AVEZ EU À VISITER LORS DE VOS PÉRÉGRINATIONS SCIENTIFIQUES EN ALGÉRIE, DE NOMBREUX VESTIGES ET SITES HISTORIQUES DATANT DE DIFFÉRENTES PÉRIODES. DANS QUEL ÉTAT DE CONSERVATION AVEZ-VOUS TROUVÉ CEUX SITUÉS EN KABYLIE LORS DE VOS VISITES, À L'IMAGE DE TUBUSUPTU, DE RUSUCCURU, DE L'AQUEDUC DE SALDAE, DE KSAR KEBBOUCHE, ETC. ?

JEAN-PIERRE LAPORTE : Evidemment, aucun site archéologique n'est à l'état neuf. Tous sont plus ou moins endommagés, mais de manière très inégale. À nous tous de conserver au mieux ces fragments de notre histoire. À nous, archéologues et historiens, d'imaginer à partir des vestiges subsistants la manière dont ils se présentaient à l'origine et ce qu'ils signifiaient.

■ AU TOTAL, COMBIEN DE SITES AVEZ-VOUS VISITÉS EN KABYLIE ET SUR LESQUELS VOUS AVEZ TRAVAILLÉ ?

Tout dépend de ce que vous entendez par site. Cela va de la ville antique complète étendue, à un simple bloc équarri trouvé dans la campagne, sans compter les ruines de murs en pierres sèches, souvent complètement indatables. Dans les villes antiques, il y en a une dizaine, des microsites, des centaines, voire des milliers. De 1969 à 1971, j'ai parcouru la Kabylie pendant un an et demi, et j'en ai vu beaucoup, beaucoup. Une bonne partie a fait l'objet de fiches ronéotypées, et remplies à la main, que j'ai remises à mon départ au service des Antiquités à Alger. Même les plus petits sites sont une partie de l'histoire et à ce titre, tous doivent être pris en compte, protégés, étudiés.

■ STÉPHANE GSELL PRÉSENTAIT DANS SON ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE 1911, DE NOMBREUSES RUINES ESSAIMANT LA KABYLIE COMME ÉTANT DES VESTIGES DE FORTS ET DE FORTINS, DONNANT AINSI L'IMAGE D'UNE KABYLIE ANTIQUE TRÈS MILITARISÉE. AUJOURD'HUI ENCORE, ON CONTINUE À DÉCOUVRIR, ICI ET LÀ, À TRAVERS LA KABYLIE, DES RUINES ET DES STÈLES REMONTANT AUX PÉRIODES ROMAINE ET PUNIQUE... TOUS CES VESTIGES SERAIENT-ILS DES ŒUVRES MILITAIRES ?

L'essentiel de l'Atlas archéologique de Gsell, terminé, rappelons-le, en 1911, provient de militaires français de bonne volonté, mais peu compétents en archéologie, même de leur temps.

Confrontés à de vraies difficultés et dangers, compte tenu de la résistance et des révoltes des habitants devant l'invasion, puis la colonisation, ils imaginaient effectivement des vestiges militaires un peu partout.

L'une des leurs issues de mes travaux sur le terrain est que la plupart de ces forts et fortins sont de simples fermes ou huileries. Après ce tri drastique, il subsiste toutefois quelques vestiges réellement militaires : les enceintes fortifiées des villes, une véritable route fortifiée jalonnée de postes de garde entre Ksar Chebel, et Adekhar...

■ LES RUINES ROMAINES EN KABYLIE SE TROUVENT EN MAJORITÉ SUR LA CÔTE (SALDAE, RUSAZUS, RUSUCCURU...). MAIS ON TROUVE DE NOMBREUX VESTIGES DANS L'ARRIÈRE-PAYS. TOUS CES VESTIGES SONT L'ŒUVRE DE QUI ?

Il faut tout d'abord s'entendre sur le sens de l'expression « ruines romaines ». On entend par ruines romaines souvent des vestiges d'époque romaine, ou de mode de construction romain, quels qu'aient été leurs constructeurs réels (de plus, on confond souvent financeur, maître d'ouvrage et main-d'œuvre). Il est donc difficile de répondre globalement. Il est certain que les vétérans de la septième légion qui ont été déduits (installés) vers 25 avant notre ère dans les colonies romaines de Rusazus (Azeffoun), Saldae (Béjaia/Vgayet), et Tubusuctu (Tiklat près d'El Kseur) avaient la citoyenneté romaine, notion juridique héréditaire, qui finit par perdre son sens après l'édit de Caracalla en 212 qui accordait la citoyenneté à tous les hommes libres de l'empire. Leurs bâtiments peuvent être considérés comme « romains ». Mais beaucoup de ces soldats avaient dû prendre épouse localement. Alors qu'en était-il plusieurs générations plus tard ? Difficile à dire. J'ai vu sur un piton dans la montagne la ruine d'un petit établissement fortifié construit en apparence « à la romaine » qui était manifestement l'œuvre d'un notable maure. Dans la vallée de la Soummam, le praesidium (notion de fortification), également praedium (domaine agricole) de Sammac, frère du (futur) révolté Firmus, était construit à la romaine. Doit-on le considérer comme romain ou libyque (berbère) ? Ceci montre le côté sommaire de beaucoup de nos classifications, le plus souvent établies sur des comparaisons modernes parfaitement anachroniques. A Ighil Oumced, à flanc de montagne au-dessus d'Akbou, se trouvent les ruines d'une résidence qui était manifestement au troisième ou quatrième siècle celle d'un notable local. On y a trouvé deux stèles « à registres », dont le modèle est typiquement gréco-romain. Sur l'une d'elles, l'épithaphe porte le nom de Lesgig, probablement berbère ; il a servi dans l'armée romaine, puis est revenu chez lui où il est décédé à 75 ans. Alors, stèle romaine ou libyque ? Toujours dans la vallée de la Soummam, une autre stèle comprend deux épithaphe, l'une latine, l'autre libyque. L'épithaphe latine mentionne un certain Crescens, l'autre, libyque, mentionne un nom berbère que l'on ne connaît pas, et le titre de «MSW», qui signifie «servant», et s'applique en général à d'anciens militaires. Il s'agit en fait d'une épithaphe bilingue et d'un seul personnage, qui avait reçu un nom latin à son entrée dans l'armée romaine (mesure générale pour épargner les gosiers des centurions), et avait repris son nom autochtone en revenant au village. On en conclut que c'est un Libyque qui a servi dans l'armée romaine, puis est revenu dans son village où il a repris sa vie berbère. Là encore nos classifications tranchées sont peu adaptées. Il faut admettre que deux populations, avec deux langues et deux modes de vie différents, qui se sont côtoyés longtemps, ont fini par fusionner en partie, au moins localement, donnant même au début du V^e siècle une civilisation berbéro-romaine, avec par exemple, en 408, à Altava (Hadjar Roun)



Les ruines romaines de Tizirt.

un royaume «des Maures et des Romains».

■ ON TROUVE DANS L'ARRIÈRE-PAYS DES STÈLES, DES VESTIGES DE PRESOIRES ET DE FORTINS, MAIS JAMAIS DE VESTIGES D'ÉGLISES OU DE TOMBES CHRÉTIENNES. LES POPULATIONS AUTOCHTONES N'ONT-ELLES PAS ÉPOUSÉ DANS LA RÉGION, À L'ÉPOQUE ROMAINE, LE CHRISTIANISME ?

Les vestiges antiques en général sont peu nombreux dans l'arrière-pays, par exemple le massif de Larba N'ath Iraten, pour une raison géologique : le massif est granitique et ne permet pas la taille facile du grès numidien qui couvre en partie la chaîne côtière : les pierres de taille ont longtemps servi de signe «romain». De plus, dans ce massif, les pentes sont fortes, les glissements de terrain nombreux. Oui, le christianisme a été pratiqué largement en Kabylie. Il est vrai que les vestiges chrétiens sont peu nombreux, mais ils existent. Simplement on ne sait pas toujours les voir, car ils sont souvent très modestes, et pas toujours bien conservés. Le cas de Tizirt est vraiment exceptionnel. Rendez-vous compte que le christianisme n'a été longtemps représenté à Djemma Saharidj (évêché important au V^e siècle) que par un tesson de poterie décoré d'un chrisme, de plus aussitôt perdu. Vous me donnez, merci, l'idée de faire prochainement un chapitre sur le Christianisme dans la Kabylie antique, avec notamment une carte.

■ LES VESTIGES QUE VOUS AVEZ ÉTUDIÉS EN KABYLIE ONT-ILS QUELQUE PARTICULARITÉ PAR RAPPORT AUX AUTRES VESTIGES IMPLANTÉS UN PEU PARTOUT EN AFRIQUE DU NORD ?

La première particularité qui m'est apparue est le nombre de vestiges de pressoirs à huile taillés dans le roc (une centaine sur la chaîne côtière !). Mais depuis ma première publication, mes collègues, notamment tunisiens, se sont mis à faire plus attention à ce type de vestiges, et on en signale un certain nombre un peu partout, ce qui fait que cette particularité n'en est plus une.

■ QUE POUVEZ-VOUS DIRE DU «SOUR OUDJAHLI» ET DES ALLÉES COUVERTES D'IBARISSEN ET D'ATH REHOUNA ENTOURÉES ENCORE DE MYSTÈRES, QU'ON SPÉCULE ENCORE AUJOURD'HUI SUR LEUR FONCTION ET LEUR ÉPOQUE DE CONSTRUCTION ?

Je ne connaissais pas cette appellation locale, mais elle est facilement compréhensible pour moi sous la forme Sour el Djouhala. Sour : les murs : Oudjahli, traduction approximative : «des païens»,

sauf erreur de ma part (Je suis intéressé par toute autre traduction qui serait plus précise). Pour Ibarissen et Ath Rahouna, il s'agit sans aucun doute de monuments funéraires de type mégalithique (mot moderne venant du grec « grande pierre »). On peut discuter de la datation. Pour ma part, ayant consulté les rapports de fouille de Jean-Claude Musso, j'estime que, d'après le matériel qui y a été trouvé, elles datent du quatrième au second siècle avant notre ère, datation, il est vrai, très tardive pour des monuments mégalithiques. D'autres que moi pensent qu'il s'agit de monuments préhistoriques dans lesquels ont été logées des sépultures plus tardives (quatrième-second siècle avant notre ère). Mais ce qui m'étonne dans ce cas, c'est que les travaux de Musso n'ont révélé absolument aucun objet préhistorique certain. Malgré ma conviction personnelle, la question reste ouverte. Le mobilier découvert en 1968-1969 par Jean-Claude Musso se trouve aujourd'hui dans les caves du Musée du moudjahid à Tizi Ouzou, où il attend patiemment que des céramologues très avertis viennent l'étudier

■ DE TOUS LES VESTIGES QUE VOUS AVEZ VISITÉS EN KABYLIE ET SUR LESQUELS VOUS AVEZ TRAVAILLÉ, LESQUELS VOUS ONT LE PLUS IMPRESSIONNÉ ?

Mon premier contact avec l'archéologie de la Kabylie, lors d'un jour de congé pendant un stage de comptabilité à Sahel Boubaker (domaine autogéré à l'entrée de la Soummam) a été une visite des ruines de Tizirt. Ce fut l'éblouissement et le désir de revenir en Kabylie comme archéologue (ce que j'étais déjà par ailleurs), ce qui fut fait en 1969-1979 au sein du Service des antiquités de l'Algérie. Ce qui m'a impressionné, c'est l'ampleur d'un certain nombre de ruines réellement «romaines» comme les grands thermes de Tubusuptu et ceux de Saldae, le temple de Tizirt (Iomnium), mais aussi la grande basilique chrétienne de Tizirt, plus méditerranéenne que romaine. Ce qui m'a encore le plus impressionné, car totalement nouveau pour moi, est plus au sud-ouest, dans la région de Tiaret, les djedars, pyramides royales funéraires d'un royaume berbère qui a duré au moins deux siècles, et que j'ai pu examiner au côté de Fatima Kadra en 1970. Ce qui m'intéresse, c'est l'ensemble de tout cela, qui me fait réfléchir et publier sur l'histoire de la région et de ses habitants depuis 53 ans, et, je l'espère, le faire encore un peu.

B.B.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:38	DOHR 12:48	ASR 16:40	MAGHREB 20:11	ISHA 21:52
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

CONDUITE SUR LES RAILS DU TRAMWAY LA FOURRIÈRE POUR LES AUTEURS

Fin des incivilités sur les rails du tramway d'Alger ! Face à la recrudescence des comportements dangereux, tels que la conduite sur les rails, le stationnement illégal et le non-respect des feux de circulation routière, le wali d'Alger a pris des mesures radicales pour garantir la sécurité des usagers et amé-

liorer la fluidité du trafic des tramways. Désormais, il est formellement interdit de circuler ou de stationner tout type de véhicule, y compris les motos, sur l'ensemble du réseau ferré du tramway. Cette nouvelle disposition, effective depuis le 5 juin dernier, vise à dissuader les comportements irres-

ponsables qui mettent en danger la vie des piétons et des passagers des tramways. Les autorités appellent tous les usagers de la route à faire preuve de civisme et à respecter scrupuleusement la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité et le bien-être de tous.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 13 JUIN 2024 // N°838 // PRIX 20 DA

ANNABA-TUNIS EN TRAIN

La reprise des voyages prévue avant fin juillet

Suspendu depuis des dizaines d'années, le train reliant l'Algérie à la Tunisie devrait reprendre ses rails très bientôt...

Une semaine après le lancement du premier voyage expérimental sur la ligne ferroviaire reliant la gare d'Annaba à celle de Tunis, de nouveaux détails sur la date du premier départ et les prix ont été dévoilés. Intervenant sur la radio tunisienne, le DG de la société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT), en l'occurrence Tawfik Boufaied, a dévoilé la date du lancement des voyages entre l'Algérie et la Tunisie, après plusieurs mois d'intenses préparatifs, ainsi que le prix des billets. En effet, lors de cette rencontre, le PDG de la société de gestion des chemins de fer tunisiens a fait savoir que les premiers départs officiels du train reliant l'Algérie à la Tunisie débuteront avant la fin du mois de juillet de l'année en cours. Par ailleurs, Tawfik Boufaied a souligné que le lan-



cement officiel de ses voyages dépend, dans un premier temps, de la coordination diplomatique entre les deux pays voisins. Le train, en question, opérera des voyages quotidiens, notamment le premier jour au départ de la wilaya d'Annaba et le lendemain

depuis la gare de Tunis vers l'Algérie. Au sujet des tarifs qui seront appliqués sur ces trajets, le même responsable a fait savoir que ce prix sera compris entre 40 et 50 dinars tunisiens (entre 3.500 et 4.000 DA). La mise en œuvre de ce projet transfrontalier

permettra de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Tunisie et facilitera les voyages des deux peuples durant la saison estivale. Rappelons que les Algériens ont pour habitude de choisir la Tunisie pour y passer, chaque année, leurs vacances d'été.

FOOTBALL ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE LE MOULODIA D'ALGER ET LE PSG

Le Mouloudia Club d'Alger a signé un accord de partenariat avec le Paris Saint-Germain, a annoncé hier, la direction du club algérois. Le DG de l'opérateur de la téléphonie mobile Ooredoo Algérie, Ronnie Tohme, a reçu, au siège de l'entreprise à Alger, le DG régional du club du PSG Deléme Fabien, en présence d'Ahmed Abdelaziz Al-Naama, PDG régional du groupe Ooredoo, le directeur commercial et directeur de la communication et du marketing du groupe Ooredoo, ainsi que le président du Conseil d'administration du Mouloudia Club d'Alger, Mohamed Hakim Hadj Redjem. Cette rencontre a été l'occasion pour Ooredoo et le PSG d'évoquer leur futur plan de travail et d'éventuelles activités communes avec le Mouloudia, champion de Ligue 1 pour la saison 2023-2024, également sponsorisé par Ooredoo. A travers cette initiative, Ooredoo Algérie ambitionne de donner à ses partenaires sportifs l'opportunité de bénéficier de l'expertise et des expériences de l'élite internationale du football.

FRÈRE ET SŒUR

Ils représenteront l'Algérie aux JO

Tanina Mammeri, étudiante en deuxième année à l'INSA Strasbourg, et son frère Koceila, en cinquième année à l'INSA Lyon, se préparent à représenter l'Algérie aux Jeux olympiques de Paris en 2024. En juillet, le duo, frère et sœur, représente l'Algérie, en double de badminton. Les deux passionnés de badminton, numéro un du continent africain, viennent de se qualifier pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Le groupe INSA a rendu hommage aux deux athlètes dans un reportage publié sur LinkedIn. Dès leur plus jeune âge, Tanina et Koceila ont baigné dans l'univers du badminton, encouragés par des parents eux-mêmes sportifs. Le duo a accumulé neuf victoires internationales ces derniers mois. Un résultat qui les place à

la 47e place mondiale, synonyme de qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Loin de se contenter des succès sportifs, Tanina et Koceila brillent également sur le plan académique. Élèves ingénieurs à l'INSA Strasbourg et Lyon respectivement, ils conjuguent avec brio badminton de haut niveau et études exigeantes. Un parcours rendu possible grâce au soutien indéfectible de leurs parents et aux aménagements proposés par les INSA pour les sportifs de haut niveau. «Nous avons la possibilité de dédoubler nos années. Nous sommes également dispensés du sport. L'école met tout en place afin que nous puissions rattraper les contrôles, changer de groupe dans les travaux pratiques si besoin, etc.», explique Tanina,

spécialisée en plasturgie. Koceila, 24 ans, en dernière année de génie mécanique, vit un rêve éveillé à l'approche des JO. «Je suis très fier d'être officiellement qualifié pour ces JO qui se dérouleront à Paris. Ce sera très spécial pour nous de participer entre frère et sœur en France en représentant l'Algérie devant nos familles et amis», confia-t-il. Cependant, l'agenda des Mammeri est millimétré à l'approche des Jeux. Après l'Open d'Indonésie et l'Open de Nantes en juin, ils prendront part au Challenge de La Réunion début juillet avant de rejoindre Paris pour la phase finale de préparation. Le 27 juillet, ils fouleront pour la première fois l'Adidas Arena, scène emblématique du badminton aux JO, pour défier les meilleurs du monde.

CONCOURS DU PRIX
DE LA MEILLEURE ŒUVRE
MÉDIATIQUE TOURISTIQUE

Prorogation au 20 juin du délai de participation

Le jury du prix de la meilleure œuvre médiatique touristique a annoncé la prorogation, au 20 juin, du délai de participation à ce concours, a indiqué mardi dernier, un communiqué du ministère de la Communication. Ce prix comprend les catégories suivantes: Meilleur article touristique, meilleur reportage télévisé, meilleur reportage radiophonique, meilleur site web pour la promotion du tourisme algérien et meilleure application numérique. Cette initiative vise, ajoute le communiqué, «la promotion de la destination touristique Algérie à l'intérieur et à l'extérieur et à mettre en avant les efforts des hautes autorités du pays visant à consolider le tourisme en interne et à démontrer ses atouts et ses potentialités», sachant que les lauréats seront remis aux gagnants le 25 juin à l'occasion de la journée nationale du tourisme.

Dans ce cadre, la commission invite les personnes désireuses de participer à ce concours à télécharger le formulaire de candidature via le lien suivant: <https://www.ministerecommunication.gov.dz/ar/file/7693> et à envoyer le dossier de participation complet.

